

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3714 du Vendredi 4 Août 2017 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Deuxième tour des élections législatives

Les observateurs de l'Union africaine recommandent la tenue du scrutin dans le Pool



Diango Sisso-ko. (P.7)

Après les élections législatives et locales

Quel enjeu pour l'assemblée nationale dans la nouvelle République?

(P.6)

Résultats du deuxième tour des élections législatives

Le P.c.t loin en tête, suivi de l'U.pa.d.s et des indépendants de Yuki

(P.3)

C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville)

Une grève du personnel soignant paralyse le fonctionnement des services

Voilà l'atmosphère qui a régné au C.h.u, le jeudi 3 août 2017.

(P.3)



Ministère des finances, du budget et du portefeuille public

Le Trésor public se tourne vers le marché financier national, pour combler son déficit

(P.3)

HILARY HOTEL

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

EquaFlight

" Voyagez autrement "

06 945 70 04 (PNR)
06 481 81 74 (BZV)

www.equafight.com *Bénédicte, hôteesse Equafight.

Programme des Nations Unies pour le développement

**VENTE AUX ENCHERES
(PROLONGATION)**



Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo informe le public que le présent avis de vente aux enchères d'un (01) groupe électrogène FG Wilson a été prolongé de trois (3) semaines, à compter du 3 août 2017. Il est exposé dans sa concession située à l'adresse suivante:

Brazzaville: Angle Avenue Emile Biayenda/Behagle

Description	Capacité Puissance Energie	N° châssis	N° ou Type Moteur	Année d'acquisition à l'état neuf	Date de mise en circulation
Groupe Electrogène Wilson	220KVA	FGWNAV02T-F0B09295	FG Wilson	2008	2008

Cet article peut être visité du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h30, aux lieux indiqués. Il est vendu en l'état, sans aucun préalable tant administratif que juridique par le PNUD. Les enchérisseurs sont, en conséquence, priés de déposer, à la réception du PNUD, sise aux adresses ci-dessus indiquées, leurs propositions de prix dactylographiées, sur une page et par offre, sous enveloppes scellées, au plus tard, le 24 août 2017, à 17h00, en spécifiant les caractéristiques de l'article telles que détaillées dans le tableau ci-dessus.

L'enveloppe doit être adressée à Monsieur le Représentant Résident du PNUD: Angle Avenue Emile Biayenda/Behagle B.P: 465, Brazzaville République du Congo

Elle doit porter la mention «Vente aux enchères SG/004/16-Prolongation».

L'adjudicataire retenu sera contacté pour paiement comptant du montant, dans les 7 jours qui suivent la notification. L'enlèvement doit s'effectuer dans les 15 jours qui suivent, et ce, après avoir présenté les justificatifs de dédouanement.

Aucune quelconque réclamation ne sera acceptée après enlèvement.

Fait à Brazzaville, le 1er août 2017.

Normand ALOUNA,

Représentant Résident Adjoint/O.ai.

**JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT
AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE
ANNOUNCEMENT NUMBER 007-2017**

**OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: SPECIALISTE EN BUDGET ET FINANCE (GRADE-FSN-10)
DATE DE CLOTURE: ouvert jusqu'au choix du candidat**

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme universitaire en Budgétisation, Comptabilité ou Gestion Financière et ayant également une bonne maîtrise de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler au sein de l'unité financière de l'ambassade. L'intéressé(e) sera en charge du budget de l'ambassade américaine, effectuera la formulation du budget en fournissant des justifications détaillées, planifiera les transactions financières pour les cinq principaux allotissements (D&CP, ICASS, OBO, DS). Le/la titulaire du poste fournira également des informations au personnel de l'ambassade, ainsi qu'à d'autres organismes desservis en ce qui concerne les questions financières et budgétaires. Il/elle travaillera avec le Bureau des ressources humaines dans la préparation de tous les salaires, servira de liaison entre le poste et le ICASS Service Center, le Bureau des Affaires Africaines, le service financier à Charleston et les institutions financières locales. Le/la titulaire du poste aura une vue d'ensemble sur toutes les opérations au sein du Bureau de gestion financière, supervisera un examinateur de factures et un technicien en comptabilité et fournira des orientations de travail au responsable principal de la caisse. N.B: LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTEES

ET SERONT DONC REJETES.
Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site Internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>. Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: 06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante: BrazzavilleHR@state.gov Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement. N.B: LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTEES ET SERONT DONC REJETES.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez)
Baongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo.
Merci de votre intérêt et Bonne chance!

OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA

12, allée des Acacias, Centre-ville Brazzaville à côté du marché Plateau

E-mail: office.bedelkamba@gmail.com

**AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE
«WINMA TRANSPORT»**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bedel KAMBA, en date à Brazzaville du 03 juillet 2017, il a été constitué une Société à responsabilité limitée (SARL) dénommée: «WINMA TRANSPORT», dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Mpila la Plaine, le 04 juillet 2017, Folio 117/5 Numéro 1402.

Objet:

- Transport terrestre.
Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet de la société ;

Francs CFA, divisés en 100 parts sociales de 10.000 Francs CFA, toutes souscrites et libérées en numéraire ;

Le siège social est fixé à Baongo, Brazzaville, 838, rue Pasteur BOUANA KIBONGUI, République du Congo;

Durée: 99 ans ;
Registre du commerce: RCCM 17 B 7128 ;
Gérance de la société: Monsieur XIE Changwen.

*Pour insertion légale,
Maître Bedel KAMBA,
Notaire.*

Capital social: UN MILLION (1 000 000) de

Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
*Avenue Amilcar Cabral Immeuble AGC-VIE, Centre-ville Brazzaville
B.P: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: bouboutouetude@gmail.com
République du Congo*

CELSIUS

*Société à Responsabilité Limitée/Capital social: 5.000.000 francs CFA
Siège social: 02, rue Manguiers, Centre-ville - Brazzaville
RCCM CG BZV/12 B 3800 - République du Congo*

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un procès-verbal des Décisions de l'Associée Unique de la Société dénommée: CELSIUS, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 5.000.000 de francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/12 B 3800 du 22 octobre 2012, dressé en la forme authentique par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire, en date du 21 juillet 2017, enregistré à la recette de Brazzaville EDT Plaine, le 21 juillet 2017, sous folio 130/13, numéro 1599, il a été décidé:

- Par manque de rentabilité,

l'Associée unique a décidé de la cessation partielle d'activités de la Société dénommée: CELSIUS, à compter du 30 juillet 2017.

Tous les actes modificatifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 24 juillet 2017, sous le numéro 17 DA 609 et l'inscription modificative a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/12 B 3800.

*Pour Insertion,
Maître Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire*

**JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT
AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE
ANNOUNCEMENT NUMBER 013-2017**

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: TECHNICIEN RADIO/AUDIO-VISUEL (GRADE-FSN-07)

**DATE D'OUVERTURE: 27 juillet 2017
DATE DE CLOTURE: 08 août 2017**

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme technique en électronique ou en informatique et ayant également une bonne maîtrise de la langue anglaise; ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler au sein de l'unité Informatique de l'ambassade. L'intéressé(e) qui servira de technicien de Radio/Satellite/Audio Visuel pour l'ambassade américaine aura entre autres tâches d'être le /la responsable de l'équipement audiovisuel de toutes les Radio, Satellite, Audio et téléphone. Il/elle aura en charge la gestion du réseau Local de l'ambassade. Le/la titulaire du poste prendra en charge les besoins audiovisuels, gèrera les réseaux APN, DSTV, Canal Plus et Satellite TV de Voice of America (VOA), y compris l'installation et la maintenance des antennes paraboliques et des décodeurs. Le/la titulaire gèrera également tous les paiements de TV pour DSTV et Canal Plus des résidences officielles.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site Internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>. Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: 06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante: BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement. N.B: LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTEES ET SERONT DONC REJETES.

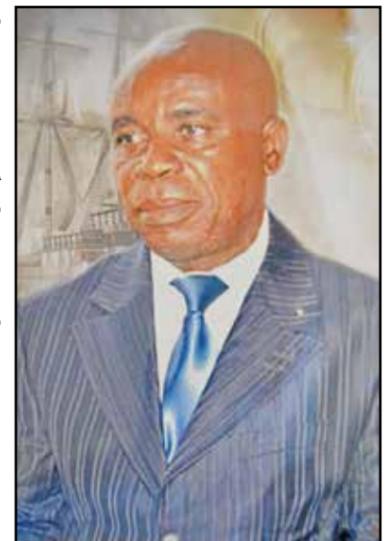
AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo.
Merci de votre intérêt et Bonne chance!

N.B: LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTEES ET SERONT DONC REJETES.

NECROLOGIE

La famille IKALAMA a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès inopiné de leur frère, père et grand-père, IKALAMA Eugène, survenu le lundi 31 juillet 2017, au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire est située au n°25 de la rue Mbinda Talangaï (Intendance).

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Résultats du deuxième tour des élections législatives

Le P.c.t loin en tête, suivi de l'U.pa.d.s et des indépendants de Yuki

Les résultats du deuxième tour des élections législatives ont été publiés mercredi 2 août dernier par le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou. Sans surprise et comme au premier tour, le P.c.t a conforté son hégémonie. Il est suivi, très loin derrière, par l'U.pa.d.s, l'ancien parti au pouvoir, aujourd'hui à l'opposition modérée, et l'U.d.h-Yuki, dont les élus ont, malheureusement, le statut d'indépendants. Le P.c.t a, en effet, remporté 19 des 47 sièges qui restaient à pourvoir, constituant ainsi une majorité absolue avec 103 députés dans l'ensemble des deux tours. Malgré tout, ces élections laissent un goût amer chez beaucoup de compatriotes, en raison des cas de fraudes massives, notamment à Brazzaville et à Kimongo, dans le Niari.

Nombre de Congolais s'attendaient à l'annulation du vote dans certaines circonscriptions, en raison des incidents et des cas de fraude avérés, comme cela est de coutume dans les grandes démocraties. Hélas, la surprise était grande de voir le scrutin validé partout, en dehors de quelques bureaux de vote à Poto-Poto qui ont été annulés. Ainsi va la démocratie à la congolaise! Au sortir des législatives, le P.c.t s'est taillé la part du lion. Une fois de plus, il est sorti vainqueur de ce deuxième tour des élections législatives avec 19 députés, dont 4 à Brazzaville, Pointe-Noire (4), Lékoumou (2), Pool (1), Niari (3), Bouenza (3), Likouala (3). Les autres partis ont eu les résultats suivants: R.d.p.s (1); M.a.r (1); D.r.d (3); P.u.l.p (1); P.r.l (1); M.h.n.c (1); C.p.r (1); P.c.a.p (1); U.m.p (2); R.c (1); R.p.d (1); La Chaîne (1). La fausse note vient du M.c.d.d.i qui sort des deux tours des élections législatives avec zéro député. Une véritable descente aux enfers pour cette formation politique qui a longtemps régné sur l'échiquier politique national. Des partis comme l'U.m.p, le C.d.r, le M.h.n.c, la D.r.d font leur première entrée à l'assemblée nationale, aux côtés des habitués comme le P.c.t, l'U.pa.d.s, qui a gagné deux députés de plus par rapport à 2012,

première force politique du pays. On aurait dit qu'il peut même se passer de ses alliés. L'U.pa.d.s a tiré son épingle du jeu, avec 8 députés. La troisième formation politique est l'U.d.h-Yuki de Guy Brice Parfait Kolélas, avec 8 élus indépendants, en attendant les élections annulées dans les 9 circonscriptions du Pool. Suivent d'autres partis: R.d.p.s (4); M.a.r (4); D.r.d (3); P.u.l.p (1); P.r.l (1); C.d.r (1); M.h.n.c (1); C.p.r (1); P.c.a.p (1); U.m.p (2); R.c (1); R.p.d (1); La Chaîne (1). Par ailleurs, beaucoup d'habitues de l'hémicycle et certaines personnalités politiques ont subi un revers au premier ou au deuxième tour. Parmi eux, Emile Ouosso (Yaya), Michel Bidimbou (Nkayi 1), Serge Ignoumba, (Kibangou), Euloge Landry Kolélas (Makélékélé 1), Placide Moudoudou (Madingou district), Hellot Matson Mampouya (Makélékélé 3), Mavoungou-Zinga Mabio, (Pointe-Noire), Anicet Gomas (Boko), Mme Elisabeth Fila Lémina (Bacongo 1), Célestin Gongara-Koua (Ngo), Pierre Bassouama (Makélékélé 3), et Jean Michel Mavoungou Ngot. Du côté de la Copar (Convention des partis républicains), une plateforme de l'opposition



Pierre Ngolo

le M.a.r, le R.d.p.s, le R.c, etc. Ainsi, Pascal Tsaty-Mabiala est, donc, incontestablement, le leader de l'opposition parlementaire, au détriment de Guy Brice Parfait Kolélas, qui a présenté ses candidats sous le label d'indépendants, faute de n'avoir pas obtenu le récépissé de création de son parti au Ministère de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local. modérée, trois de ses leaders ont fait l'entrée à l'assemblée nationale. Il s'agit d'Antoine Nicéphore Thomas de Saint Eudes, élu à Kinkala; Michel Mboussi-Ngouari (Mouyondzi) et Bonaventure Boudzika (Makélékélé 3). D'autres ont été élus pour la première fois, en particulier des jeunes comme Léonidas Mottom Mamoni, Destinée Hermella Doukaga, Digne Elvis Tsalissan-Okombi, tous membre du gouvernement, Régis Joseph Kibonzi, Jérémie Lissouba, Jules Junior Oyo Etoumou, Matsima Kimbembé Gerald, Exaucé Bersol Ngambili Ibam, etc. A côté d'eux, des vieux routiers come Justin Koumba, Alain Moka, Hubert Mouélé, Pascal Tsaty-Mabiala, Jean-Claude Ibovi, René Dambert Douane, Antoinette Tiélé Gambia Olou, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, Fernand Sabaye, Médard Moussodia, Jean De Dieu Kourissa, Charlotte Opimbat, Félix Ibara Ndéli, Enock Matoumona, etc.



Pascal Tsaty Mabiala.

Cyr Armel YABBAT-NGO

C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville)

Une grève du personnel soignant paralyse le fonctionnement des services

Comme promis, l'intersyndical du C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville) a mis sa menace de grève en exécution. En effet, depuis le 1^{er} août dernier, les agents de cette structure sanitaire sont en grève générale, avec service minimum, après l'expiration de l'ultimatum lancé par l'intersyndical.



Le triste constat.

Les agents du C.h.u conditionnent la levée de la grève qu'ils observent par la satisfaction totale de leurs revendications qui se résument, entre autres, à la matérialisation des instructions du Président de la République, la proximité avec les agents, à travers l'amélioration et la régularité de la communication avec la hiérarchie, la mise en place d'un plan d'actions pour l'exécution des recommandations des audits institutionnel, organisationnel et financier, ainsi que l'implication de l'ensemble du personnel dans la résolution des problèmes qui se posent à leur établissement.

A ces revendications, l'intersyndical, composé de la C.s.t.c (Confédération syndicale des travailleurs du Congo), la C.s.c (Confédération syndicale congolaise) et le Synamec, a conditionné la reprise du travail par le paiement des salaires qu'il pose comme «condition sine qua non», ainsi que le règlement de la dette sociale, notamment celle des retraités et des allocations familiales, la communication du calendrier de la paie des salaires.

Mais, sur le terrain, la grève ne semble pas perceptible. Dans certains services comme le laboratoire, la maternité, les urgences, la chirurgie, l'ophtalmologie et la médecine, les médecins et infirmiers vaquent à leurs occupations habituelles de consultation et de traitement des malades.

Faute de coordination, un vrai imbroglio règne, cependant, autour de cette grève. Certains agents ne savent pas qui organise réellement le programme du service minimum. Aucune consigne n'a été donnée dans ce sens. Si bien que les gens travaillent comme d'habitude. Néanmoins, des absences sont signalées et, surtout, la peur d'être pris à partie ou molesté pousse certains à ne pas se rendre au travail. A telle enseigne que le parking du C.h.u-B qui, d'habitude, reçoit beaucoup de véhicules, est quasiment désert.

A partir du jeudi 3 août, les effets de la grève ont commencé à se faire sentir. Les services de chirurgie, stomatologie, ophtalmologie, consultations médicales, O.r.l, de prélèvement, de rééducation et des urgences sont quasi déserts, alors que d'habitude, ils grouillent de monde. Sur les murs des bâtiments et portails du C.h.u.B, des affiches sont placardées, sur lesquelles on peut lire: «Grâce à l'indifférence et au mépris: grève générale illimitée des travailleurs...».

Seuls les services de radiologie, la banque de sang, la recette hospitalière assurent le service minimum et quelques infirmiers et médecins qui s'occupent des malades hospitalisés. Les nouveaux malades ne sont plus admis. En tout cas, le climat est morose, malgré la programmation de la paie du salaire du mois de juin, pour le 2 août 2017. Malgré le changement intervenu à la direction générale, le C.h.u.-B est loin de retrouver son équilibre. Une situation qui ne semble pas arranger les malades qui ne peuvent se payer les services des cabinets médicaux privés.

Le mémorandum d'entente signé le 11 juillet dernier entre l'intersyndical et la ministre de la santé et de population, représentée par son directeur de cabinet par intérim, Florent Balandamio, n'aura pas atténué les tensions. Les deux parties s'étaient données quinze jours, afin d'évaluer les recommandations prises à l'issue de cette rencontre qualifiée de dernière chance par les syndicalistes.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère des finances, du budget et du portefeuille public

Le Trésor public se tourne vers le marché financier national, pour combler son déficit

La crise financière due à la chute du prix du baril de pétrole et à la dette oblige à trouver de nouveaux moyens pour financer les dépenses nationales. Le recours aux émissions de titres de dettes sur le marché intérieur permet une diversification des sources de revenus de l'Etat. C'est pour explorer cette voie que la Direction générale du trésor public, qui relève du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, a organisé, mardi 1^{er} août 2017, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, une réunion de concertation avec les spécialistes en valeurs du trésor agréés en République du Congo. Et pour cause, le Trésor public a besoin de financements, parce qu'il accuse un déficit entre ses ressources et ses dépenses.



Vue de la tribune pendant la cérémonie d'ouverture des travaux.

Dirigée par Armel Fridolin Mbouloukous, conseiller aux institutions financières nationales, à la monnaie et à la dette, au Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, la réunion, qui a regroupé des représentants des établissements de crédit et des spécialistes en valeurs du trésor agréés par le Congo, s'est déroulée en présence de Michel Dzombala, directeur national de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), Honoré Noël Yandouma, troisième fondé de pouvoir du Trésor public, Armel Silvére Dongou, directeur des titres et valeurs à la Direction générale du trésor public, et Gatién Ondaye, chef de service crédit, de marché des capitaux et contrôle des banques à la B.e.a.c Congo.

Cette réunion avait pour objet de discuter de l'évolution du marché des titres publics marqué par un faible niveau de crédits bancaires et la rentabilité de l'activité des S.v.t (Spécialistes en valeurs du trésor) qui ne sont autres que les banques commerciales agréées. Depuis 2007, les pays de la Cemar ont mis en place un marché financier sous-régional appelé: «marché des titres de la dette publique». Cela permet aux Trésors publics des pays membres de lever des fonds auprès des banques commerciales qui ont le statut de «spécialistes en valeur du trésor». Le Trésor public national a agréé 13 banques commerciales, dont deux se trouvant au Congo, et les autres dans les pays de la Cemar, comme S.v.t.

Dans son exposé, Gatién Ondaye a fait une présentation de l'évolution du marché des titres publics à souscription libre. Le mécanisme permet d'emprunter à moindre coût et en monnaie locale, en limitant le risque de change; de mobiliser et recycler l'épargne domestique dans des projets et programmes d'intérêt pour les populations de la sous-région; de favoriser l'émergence de la culture financière et bien d'autres avantages. Dans son allocution, Michel Dzombala a expliqué que «dans un contexte où l'Etat congolais envisage de faire plus fréquemment appel à l'épargne publique pour le financement de son budget et où la tendance à la disposition des avances de la Banque centrale et le recul du financement bancaire

se précisent, il était devenu urgent qu'une réflexion soit engagée pour comprendre et identifier les facteurs explicatifs du manque d'appétence pour les titres congolais, en vue de proposer des pistes de solution. Par ailleurs, comme elle le fait depuis, la B.e.a.c va continuer à assister le Trésor public dans l'élaboration de sa stratégie et dans la gestion opérationnelle des émissions sur le marché, afin de lui permettre de profiter des multiples avantages des émissions de titres publics, notamment en matière de réduction des coûts et de diversification des sources de financement». Selon le directeur national de la B.e.a.c, le Trésor public du Congo a déjà levé des fonds, à travers le mécanisme du marché régional

des titres publics, pour un montant total de 31 milliards de francs Cfa, depuis le début de cette année 2017. Ouvrant le débat, Armel Fridolin Mbouloukous a souligné: «Face à la chute des cours internationaux du pétrole dans la deuxième moitié de l'année 2014 qui a réduit les marges de manœuvre budgétaire de l'Etat, celui-ci a été obligé de compléter les financements extérieurs classiques, entre autres, par le recours aux émissions de titres

de dettes sur le marché intérieur, dans le cadre d'une stratégie de diversification des sources de financement de l'Etat. Conformément à nos prévisions, le recours à ce marché devait, par comparaison avec les financements extérieurs, y compris l'aide, permettre au Trésor de couvrir le gap entre les recettes collectées, essentiellement sous la forme d'impôts et taxes, et les dépenses».

Philippe BANZ



FORFAITS YA POMBA

Des nouveaux
forfaits Internet
BALEZ à prix KDO

Compose *121*4#



AG Partners

A man in a white t-shirt with blue splatters is looking upwards and to the right. He is holding a large, clear bubble in his left hand. The bubble contains the text 'FORFAITS YA POMBA' in bold red capital letters. In his right hand, he holds a red cube with 'PRIX KDO' written on it.

FORFAITS YA POMBA



LE RESEAU DES SMARTPHONES

Université Marien Nguabi

52 enseignants chercheurs promus au Cames ont porté leurs toges

L'Université Marien Nguabi a organisé, lundi 31 juillet 2017, au rectorat, à Brazzaville, une cérémonie de congratulation et de port de toges des enseignants chercheurs ayant été promus dans différents grades du Cames (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur), lors de la 39^e session tenue du 10 au 19 juillet dernier, à Cotonou (Bénin). Cette cérémonie s'est déroulée sous le patronage de Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'enseignement supérieur, en présence de Louis Bakabadio, conseiller spécial du Chef de l'Etat, chargé de l'éducation nationale, de la formation technologique et professionnelle, des enseignants de l'Université Marien Nguabi et d'une multitude de parents, amis et connaissances des heureux promus.



Pendant le port de toges.

Présentant la moisson obtenue cette année par l'Université Marien Nguabi au Cames, le Professeur Martin Diatwa, directeur de la recherche, a indiqué que 63 dossiers d'enseignants chercheurs étaient présentés à la 39^e session. 52 enseignants ont été reçus, soit un taux de réussite de 83,9%. Le Congo a ainsi obtenu un professeur titulaire, sept maîtres de conférences et 44 maîtres-assistants.

Dix candidats ont été ajournés, soit un taux d'échec de 16,1%, et un enseignant a vu son dossier non-examiné. Les motifs d'ajournement ont été, pour sept candidats, l'insuffisance qualitative des productions scientifiques.

Pour deux candidats, la raison est l'insuffisance quantitative des mémoires encadrées, sous la supervision d'un enseignant de rang A. Et pour un candidat, le défaut de diversification de ses revues scientifiques.

A ces dix candidats ajournés, le recteur de l'Université Marien Nguabi, dans son exhortation

de circonstance, les a incités à persévérer, en ces termes recueillis d'un homme d'Etat congolais: «Les batailles de la vie ne sont pas gagnées par les plus forts, ni par les plus



Photo de famille.

rapides, mais par ceux qui n'abandonnent jamais». Quant aux reçus du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur, tout en les encourageant à l'excellence, le Professeur Jean-Rosaire Ibara, citant son maître, le Professeur Charles Gombé Mbalawa, a stigmatisé les intellectuels qui brillent par

la dissimulation du savoir, pour conserver ou s'arroger une certaine influence, selon qu'il est dit: «Celui qui détient l'information détient le pouvoir». D'où le sort qu'il en tire: «Maudit soit celui qui retient son savoir, pensant par-là augmenter son

pouvoir». A l'issue de la cérémonie, quelques admis ont décliné leurs sentiments. «C'est un moment particulier qui n'arrive pas tous les jours de la vie. C'est un sentiment de joie, mais aussi de responsabilité qui m'anime. Cette promotion me pousse à travailler davantage, pour porter ma pierre à

l'édifice... Travailler davantage, doubler, mieux, tripler les efforts, de sorte que les projets, les ambitions, tout ce que nous avons construit comme canevas de travail puisse être atteint», a déclaré Jean-Félix Yekoka, admis comme maître-assistant Cames et enseignant à la F.I.a.s.h (Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines). «Sentiment de satisfaction, mais ce n'est qu'un début. Je nourris des ambitions d'être Professeur Titulaire...», a confié Aimé Christian Kayath (Faculté des sciences et techniques). «Le chemin a été long et au bout, les efforts sont couronnés... Merci à nos maîtres qui ont œuvré à ce que nous récoltons aujourd'hui», a savoir: Geoffroy Ibiassi Mahoungou (Ecole normale supérieure). «N'est pas promu qui le veut, mais qui le peut... Nous travaillerons davantage, pour mériter le grade... Ceci, en partageant le savoir», a déclaré Rony Yala Kouandzi (F.I.a.s.h).

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Ministère de la santé et de la population

Pour une meilleure prise en charge des maladies de l'enfant et du nouveau-né

En partenariat avec l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé) et l'Unicef, le Ministère de la santé et de la population a organisé, du 24 au 29 juillet 2017, à la résidence Elonda, à Kintélé, au Nord de Brazzaville, un atelier de formation des formateurs sur la P.c.i.m.e (Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant et du nouveau-né). L'objectif global de cette stratégie est de fournir aux professionnels de la santé exerçant dans les établissements de soins de santé primaire, des lignes directrices pour une meilleure prise en charge des malades de moins de cinq ans. C'est Florent Balandamio, directeur de cabinet par intérim, qui a patronné cet atelier, en présence, entre autres, de Mme Fatoumata Binta Tidiane Diallo, représentante de l'O.m.s au Congo.



Vue des participants.

21 participants (médecins pédiatres, managers de districts sanitaires et des prestataires de soins de premier échelon du système de santé congolais) ont pris part à l'atelier sur la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant et du nouveau-né.

Pendant six jours, ils ont appris à connaître et à découvrir, pour certains, l'environnement de la mise en œuvre de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant et du nouveau-né et ses implications dans la réduction de la mortalité néonatale et infantile.

Pour Mme Fatoumata Binta Tidiane Diallo, cette formation replace, clairement, la P.c.i.m.e au centre du système de santé pour l'amélioration de l'offre de soins dans les services de premier niveau et les rôles et responsabilités de tout prestataire. En effet, les principes fondamentaux de cette stratégie sont les suivants: demander, observer, écouter et palper, afin de détecter les signes et les symptômes de la maladie, apprécier l'état nutritionnel et vaccinal des enfants et de rechercher la possibilité d'infection à V.i.h.

La formation assurée par le Dr Fousséni Dao comportait deux phases: théorique et clinique, dans les C.s.i Marien Nguabi et Fleuve Congo, ainsi qu'à l'hôpital de base de Talangaï. D'ailleurs, il a fait une présentation des résultats des acquis de cette formation des formateurs, au cours de la cérémonie de clôture de cet atelier qui a débouché sur un plan d'action qui va accélérer la mise en œuvre effective et à échelle de cette stratégie dans le pays.

D'ores et déjà, cette mise en œuvre a nécessité, a laissé entendre Mme Fatoumata Binta Tidiane Diallo, la nomination, selon elle, dans de brefs délais, d'un point focal de la santé de la mère et de l'enfant à la Direction générale de la population.

Tout en espérant recevoir les participants pour évaluer la réussite de la mise en œuvre de cette stratégie sur le terrain, la représentante de l'O.m.s au Congo a réaffirmé la disponibilité de son organisation, de l'Unicef et de tous les partenaires de soutenir les efforts du gouvernement congolais dans le renforcement des capacités des services de santé maternelle et infantile pour délivrer des soins de qualité.

Outre le point focal, les participants ont suggéré aux organisateurs qu'il ait un suivi des prestataires, la mise en œuvre de la composante communautaire de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant pour assurer le continuum des soins.

Pour sa part, le Dr Kazy Menga a, au nom des participants, lancé un appel au gouvernement, afin de poursuivre ce processus de formation, en vue de réduire la mortalité infantile au Congo. «Nous sommes maintenant capables de classer les symptômes des maladies des enfants et des nouveau-nés, d'évaluer les capacités et de faire le suivi, en vue d'un traitement approprié», s'est-elle réjouie.

Dans son mot de clôture, Florent Balandamio s'est félicité de ce que cette formation a permis d'améliorer les capacités et les compétences des formateurs sur la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coopération Congo - Japon

Assistance aux apprenants du Projet autonomisation des jeunes hors de l'école

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet «autonomisation des jeunes hors de l'école» lancé au Congo, grâce au soutien du gouvernement japonais, 191 apprenants concernés par le projet à Brazzaville ont reçu, mardi 1 août 2017, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville, des kits d'insertion socioprofessionnelle. C'était au cours d'une cérémonie présidée par Yokuo Murata, conseiller, chargé de mission adjoint à l'Ambassade du Japon, en présence d'Aloys Kamuragiyé, représentant de l'Unicef au Congo, l'abbé Lambert Kionga, secrétaire général adjoint de la Conférence épiscopale du Congo, Mme Adolphine Sakanda, coordonnatrice générale de l'association Action Talitha Koum.



Remise symbolique d'un kit d'insertion socioprofessionnelle par le conseiller chargé de missions à l'ambassade du Japon.

Exécuté dans quatre départements, à savoir: Brazzaville, Pointe-Noire, Sangha et Likouala, le projet autonomisation des jeunes hors de l'école a réuni 520 jeunes dont 246 filles formées pendant neuf mois dans des métiers variés tels que la maçonnerie, la plomberie, la soudure, la menuiserie, l'électricité-froid, l'hôtellerie, la sérigraphie, la pâtisserie, la coiffure et la couture.

A l'issue de leur formation, il est question de les soutenir pour leur insertion socio-professionnelle. Ainsi, 191 ap-

prenants concernés par ce projet à Brazzaville ont reçu des kits d'insertion socio-professionnelle. «Ce matériel, qui devient votre entreprise, n'est ni à vendre, ni à partager, mais plutôt à bâtir un avenir radieux et meilleur», a précisé Mme Adolphine Sakanda.

Le directeur de la formation qualifiante a, quant à lui, précisé que ce projet rentre dans le cadre de l'auto-emploi. Pour lui, 2,5% seulement de jeunes congolais âgés de 15 à 29 ans sont intéressés à l'entrepreneuriat. Or, «il faut inverser cette tendance. Cela ne peut se faire

qu'à partir des très petites et moyennes entreprises que le Congo pourra effectivement accéder à son développement économique», a-t-il fait savoir. S'adressant aux apprenants, il a déclaré: «Le kit qui vous est offert permet de mieux vous assumer et de faire de vous de futurs entrepreneurs. La gestion de ce kit doit être votre souci permanent et l'atteinte des meilleurs résultats, votre idéal».

Pour sa part, Aloys Kamuragiyé a exhorté les formateurs à accompagner les apprenants ayant terminé leur formation, dans leur phase d'insertion professionnelle qui, du reste, est assez complexe. «Vous devez doubler, tripler, quadrupler les efforts, car c'est le travail de qualité qui fera la différence dans votre vie», a expliqué le représentant de l'Unicef, tout en leur demandant de faire bon usage des kits qu'ils ont reçus.

Il leur a même conseillé de travailler en équipe. «Ensemble, on est toujours plus fort, on réussit mieux. Prière de porter le message de votre formation auprès de vos amis qui sont encore en dehors de l'école et leur dire de saisir les opportunités qui se présentent à eux, pour apprendre un métier et s'insérer dans la vie active», a-t-il lancé.

Selon le diplomate japonais, Yokuo Murata, le projet autonomisation des jeunes hors de l'école est financé par le gouvernement de son pays à hau-

teur de 250 millions de francs Cfa. Il a pour but de donner une chance aux jeunes se trouvant en dehors du circuit scolaire, d'apprendre un métier et de s'insérer professionnellement dans la société. Ce qui va les rendre plus gais, plus heureux et donner plus de valeurs à leur vie. «Votre réussite, votre formation et succès dans la vie sera l'objectif de notre coopération», a-t-il rassuré.

Deo-Gratias Madocie MONGO & Bricette GOMA (Stagiaires)

Il a fallu une grève pour obtenir un mois de salaire

Le C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville) est secoué par «une grève illimitée» des travailleurs, depuis mercredi 2 août 2017, bien qu'un service minimum est observé. Ceux-ci réclament le paiement de deux mois de salaire, les allocations familiales et les indemnités de promotion. La grève serait plus ou moins bien suivie, car certains services sont fermés. Cette fois, les autorités ont vite agi. Un mois de salaire devait être payé, dès jeudi 3 août 2017. Les travailleurs attendaient, jusqu'en début de fin de matinée, l'arrivée des agents payeurs. Mais, l'on ne sait quelle attitude ils ont adoptée après, ils ont exigé deux mois de salaire. Ont-ils revêtu les blouses ou ont-ils poursuivi leur grève dans l'attente du deuxième mois?

Le Congo s'est enfoncé dans les dettes en jouant la politique du pétrole gagé

R.f.i (Radio France internationale) a obtenu et commenté, mercredi 2 août 2017, dans ses principaux journaux Afrique et que les réseaux sociaux ont relayé à satiété, un document cinglant sur la dette cachée du Congo. La radio française internationale fait état de ce que «Brazzaville, affaibli par ses défauts de paiement répétés, a, finalement, dû révéler au F.m.i (Ndlr: Fonds monétaire international) l'ampleur des dégâts: une dette de 120% du P.i.b (Ndlr: Produit intérieur brut), soit presque deux fois le taux autorisé au sein de la zone Cemac». Selon les informations en sa possession, ce qui est en cause, c'est la réalité des comptes du gouvernement congolais en Chine. «Brazzaville a signé un partenariat stratégique avec Pékin prévoyant la réalisation d'une vaste série de grands travaux, en échange d'une partie des revenus du pétrole. Un partenariat, opaque, dont les montants, faramineux, ont longtemps relevé du secret d'Etat», déplore une source proche du dossier. Mais, ce n'est pas tout, poursuit Rfi: «Brazzaville avait aussi omis de partager avec le F.m.i l'existence de certains contrats passés entre la Société nationale de pétrole et de grands traders tels que Glencore et Trafigura qui ont prêté au Congo d'importantes sommes d'argent. Des centaines de millions de dollars en échange de futures livraisons de pétrole. Des promesses à la Chine, à Glencore, à Trafigura, entre autres, pour une seule et même manne pétrolière, en pariant sur un rebond des cours de l'or noir qui n'arrive toujours pas. Une course folle, résume un observateur, pour tenter d'apurer une dette qui, finalement, de contrat en contrat, n'a cessé d'augmenter et hypothèque aujourd'hui l'avenir du pays». Face à cette situation, le gouvernement s'en remet au F.m.i et reste, maintenant, à savoir quelle sera l'issue des discussions qui s'ouvriront au mois de septembre prochain à Washington.

Ingrid Ebouka-Babakas a évoqué la question du P.n.d en faisant elle aussi un aveu

Au cours du lancement des travaux techniques de l'élaboration du P.n.d (Programme national de développement) 2017-2021, la ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babakas, a évoqué les raisons ayant conduit aux performances mitigées du précédent plan. Elle a affirmé, selon le site Web du groupe de médias Vox, que les performances de l'exécution du P.n.d 2012-2016 ont été contrariées par le manque de rigueur et des insuffisances dans la qualité des choix, ainsi que dans l'efficacité des interventions. Pour elle, «l'effondrement du prix du baril de pétrole a mis à nu les imperfections de certains des choix du gouvernement congolais en matière de dépenses et de stratégie d'endettement». La ministre du plan n'a fait que conforter ce que tout le monde pense: le manque de rigueur dans l'utilisation des moyens financiers de l'Etat dans la réalisation des actions programmées.

Le Congo encore épinglé par un rapport de l'O.n.u

Selon un rapport de l'O.n.u (Organisation des Nations unies), il y aurait un trafic d'armes entre la République Centrafricaine et les deux Congo. Concernant le Congo-Brazzaville, les experts affirment que ce sont «plus de 11.000 cartouches qui ont été trouvées dans des commerces de Bangassou. Toutes ces munitions proviennent de la Manufacture d'armes et de cartouches du Congo-Brazzaville (Macc), située à Pointe-Noire, au Congo voisin». Quels sont les acteurs de ce trafic? C'est la question qu'on peut se poser. De quoi penser qu'il y a des lobbies au Congo qui attiseraient le feu dans le territoire du pays voisin.

Paris rappelle Brazzaville à rétablir rapidement la paix dans le Pool

Alors qu'on ne s'y attendait pas, la France a attendu la veille du second tour des élections législatives au Congo-Brazzaville, pour lancer un appel aux autorités congolaises, afin qu'elles permettent la tenue du scrutin dans tout le pays. «La France reste préoccupée par la situation dans la région du Pool et ses conséquences sur le plan humanitaire», a déclaré un porte-parole du Quai d'Orsay, qui est le siège du Ministère français des affaires étrangères, à Paris, a rapporté l'A.f.p (Agence France Presse). «Elle appelle les autorités congolaises à prendre les mesures nécessaires pour rétablir rapidement les conditions qui permettront la tenue des élections dans toutes les circonscriptions concernées», a ajouté ce porte-parole. La réaction de Brazzaville ne s'est pas fait attendre. «Le gouvernement a été responsable et prudent en reportant les élections dans le Pool», a répondu Thierry Mougalla, ministre de la communication et porte-parole du gouvernement, interrogé par l'A.f.p.

Après les élections législatives et locales

Quel enjeu pour l'assemblée nationale dans la nouvelle République?

Depuis la promulgation de la nouvelle Constitution, le 6 novembre 2015, le Congo est entré, non sans difficultés, dans une nouvelle République, basculant ainsi d'un régime présidentiel vers un régime semi-présidentiel. Mais, les mentalités sont encore à l'expérience du régime présidentiel qui, à travers deux septennats, a laissé le souvenir d'une stabilité institutionnelle ayant permis d'enregistrer de grandes avancées en matière socio-économique, à travers la construction des infrastructures de base, nécessaires au développement du pays. Après les élections législatives et locales, quel enjeu pour l'assemblée nationale dans la nouvelle République?

En régime présidentiel, le Président de la République, clé de voûte des institutions nationales, était également chef du gouvernement, de manière immuable, puisque ne pouvant pas être renversé par une motion de censure parlementaire, alors que lui, ne disposait pas du pouvoir de dissoudre l'assemblée nationale. Dans la Constitution du 20 janvier 2002, le Président de la République protégeait ses ministres qui étaient critiqués au sein de l'opinion nationale. Il les nommait, les maintenait ou les révoquait pour des raisons qui ne relevaient que de son pouvoir discrétionnaire. Les acteurs politiques savaient qu'il suffisait de jouir de la confiance du Chef de l'Etat pour prétendre se maintenir longtemps au gouvernement. Peu importait le résultat de leur action gouvernementale. Dans le souci de l'équilibre géopolitique et de la paix, semble-t-il, le Chef de l'Etat gardait ainsi, pendant des années, des ministres impopulaires ou dont l'action n'émergeait pas de l'ordinaire. L'assemblée nationale et l'exaspération de l'opinion ne pouvait rien chan-

ger à la donne. Au point que des ministres se dérobaient à l'interpellation des députés, sans en courir quoique ce soit. Avec la nouvelle Constitution, l'assemblée nationale a retrouvé le pouvoir de changer la donne politique dans le pays. Le nouveau régime institue un exécutif à deux têtes, le Président de la République disposant du pouvoir de dissoudre l'assemblée nationale, alors que celle-ci jouit du pouvoir de renverser le gouvernement par une motion de censure. L'assemblée nationale a aussi la motion de confiance, peut-on dire. En effet, à travers l'article 159 de la Constitution, «le Premier ministre peut, après délibération du conseil des ministres, engager devant l'assemblée nationale, la responsabilité du gouvernement sur son programme, sur une déclaration de politique générale ou sur un projet de texte. L'assemblée nationale, après débat, émet un vote. La confiance ne peut être refusée au gouvernement qu'à la majorité des deux tiers des députés composant l'assemblée nationale. Lorsque la confiance est refusée, le Premier ministre remet au

Président de la République la démission du gouvernement». Autant dire que dans le nouveau régime, le Premier ministre chef du gouvernement doit, à tout moment, bénéficier de la confiance de sa majorité à l'assemblée nationale, pour pouvoir réaliser, en toute quiétude, son programme d'actions. Dès que la confiance est brisée, il peut être contraint à la démission. Pour peu que les députés soient sensibles aux attentes des populations, ce système de contrôle de l'action gouvernementale peut amener à sortir le pays des avatars d'une gestion publique se caractérisant par une situation sociale chaotique dans certains secteurs de la vie nationale. Comment peut-on comprendre, par exemple, que les fonctionnaires retraités de la C.r.f (Caisse de retraite des fonctionnaires) traînent cinq à sept mois d'arriérés de pensions d'affilée, sans que cela ne puisse préoccuper le gouvernement au plus haut point? La situation sociale est également préoccupante dans les institutions à budgets de transfert comme le C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, l'Université Marien Ngouabi, les mairies, les conseils départementaux, etc. La crise économique due à la chute du prix du baril de pétrole ne peut, à elle seule, expliquer les difficultés auxquelles le pays est confronté aujourd'hui au plan financier. On parle de plus en plus d'un endettement excessif qui a fini par obérer les finances publiques. Dans un contexte où le gouvernement est de nouveau obligé de se mettre en programme avec les institutions

financières internationales à travers le F.m.i (Fonds monétaire international), pour relever l'économie et sortir de la dette, le parlement a un grand rôle à jouer. On devrait sortir de la complaisance pour aller véritablement vers la gestion axée sur les résultats. Le Premier ministre est appelé à être constamment soucieux de la confiance du parlement. Il doit à tout moment expliquer ce qui se passe et solliciter le soutien de la majorité. Mais, la classe politique congolaise est-elle mature pour expérimenter à fond les outils de gouvernance mis en place par la nouvelle Constitution? La motion de censure est, dans l'histoire de la démocratie congolaise, d'une réputation si redoutable qu'on n'imagine pas qu'on peut y arriver sans agitation. Par ailleurs, la suprématie du P.c.t dans les institutions parlementaires condamne à l'aléatoire ces nouveaux outils de gouvernance. En effet, on ne voit pas comment l'ancien parti unique va subitement changer ce qui lui a jusque-là réussi, pour s'aventurer dans les mécanismes qui font de la gestion axée sur les résultats, le facteur fondamental de promotion politique. Même si on a changé de République, les mêmes habitudes resteront bien certainement en place. Très démocratique, la nouvelle Constitution peut pourtant favoriser une gestion transparente et donc efficace de la chose publique, pour l'intérêt général, pour peu que ses principes soient respectés. Mais, les acteurs en sont-ils prêts?

Joëli NSONI

Ministère des affaires foncières et du domaine public

Bientôt la création de l'impôt foncier

Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, ministre des affaires foncières et du domaine public, s'est entretenu, lundi 28 juillet 2017, à son cabinet de travail situé à la tour Nabemba, à Brazzaville, avec Mme Michelle Cyrine Oboa, directrice de l'enregistrement de la fiscalité foncière et domaniale. Objectif de l'entrevue : remodelage des services du cadastre, du domaine et de la conservation, en vue de la création de l'impôt foncier.

A cette occasion, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a appelé ses services techniques à créer des conditions de la lecture de la loi sur la propriété foncière et sur l'application de la loi de l'article 10 de la loi 10-2004, fixant les principes généraux, applicables aux régimes domaniaux et foncier. Il a aussi demandé à la directrice de l'enregistrement de la fiscalité foncière et domaniale de traiter les dossiers de la commune de Kintélé, avec beaucoup de prudence, pour la réussite de l'opération qui consistera à faire de cette localité, une commune foncière exemplaire.

Le patron du département des affaires foncières et du domaine public a, en outre, mis à la disposition de Mme Oboa toute la réglementation en vigueur dans son département, afin de permettre aux différents services sous tutelle d'exercer, en toute responsabilité, pour obtenir des résultats escomptés. In fine, à l'heure où la problématique de la diversification de l'économie congolaise se pose comme le seul gage de développement de nos communautés, la création de l'impôt foncier pourrait être un des moyens susceptibles d'impulser cette dynamique.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU



Michelle Cyrine Oboa et Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou.

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
6 mois	15.600	91 Euros
Retrait sur place:	23.400	182 Euros
Expédié:	46.800	Autres pays d'Afrique
1 an	31.200	96 Euros
Retrait sur place:	46.800	192 Euros
Expédié:		Europe
		96 Euros
		192 Euros
		Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale

Le nouveau P.n.d en pleine élaboration pour la période 2017-2021

Le Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale prépare le nouveau P.n.d (Plan national de développement) qui permettra de faire la programmation et le suivi de l'agenda des O.d.d (Objectifs de développement durable) des Nations unies auquel le Congo a souscrit depuis 2016. Il servira, également, de cadre d'opérationnalisation de l'agenda 2063 de l'Union africaine et permettra de poursuivre la stratégie d'intégration régionale et de mise en œuvre des investissements transfrontaliers et intégrateurs dans la sous-région, notamment dans les infrastructures de communication. Enfin, ce plan se fait en tirant les leçons de celui qui a couvert la période de 2012 à 2016, dont les résultats sont mitigés et qui a été surtout compromis par la chute du prix du baril de pétrole, plongeant le pays dans la crise économique.

Le Congo va se doter d'un nouveau Plan national de développement. Ingrid Olga Ebouka-Babackas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, a lancé les travaux techniques d'élaboration de ce plan, lundi 31 juillet 2017, lors d'une cérémonie à l'hôtel de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), à Brazzaville, en présence de sa collègue, Mme Antoinette Dinga Djondo, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité; Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet de la ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, et Jean-Christophe Okandza, directeur général du plan et du développement. Il y avait, également, les représentants des partenaires au développement du Congo, dont les agences des Nations unies, Anthony Ohemeng-Boamah, coordinateur résident du système des Nations unies et représentant



Ingrid Olga Ebouka-Babackas.

résident du Pnud. L'atelier technique d'élaboration du Plan national de développement rassemble les cadres venus de l'ensemble des départements ministériels. Cette étape de préparation du nouveau P.n.d a permis une revue exhaustive des performances dans la mise en œuvre du précédent P.n.d 2012-2016. Cette revue a révélé des problèmes institutionnels qui ont entravé la mise en œuvre effective du P.n.d dont



La tribune à l'ouverture des travaux.

les performances sont jugées mitigées. Les leçons tirées de cette revue, en prenant en compte le contexte actuel et les exigences de stabilisation financière qu'impose la crise économique et financière, indiquent des pistes de réflexions stratégiques. Les conclusions de l'ancien P.n.d serviront de guide aux choix des objectifs stratégiques, notamment pour renforcer la gouvernance économique et administrative, intensifier la diversification économique, renforcer les infrastructures de base et les ressources humaines. Ouvrant les travaux, Mme Ingrid Olga Ebouka-Babackas a donné l'espoir de la relance de l'économie, malgré les difficultés auxquelles l'ancien P.n.d a été confronté. «Les conclusions de la revue du P.n.d 2012-2016 nous interpellent. D'une part, elles nous imposent de nous attaquer sans détour ni complaisance au défi de la diversification de l'économie et de la lutte contre la pauvreté. D'autre part, elles mettent en exergue la nécessité, pour nous tous, non seulement de travailler

à la confection d'un bon plan devant guider la transformation du Congo, mais surtout, de nous approprier tous les programmes et politiques de ce plan et de faire montre de diligence et de rigueur dans l'utilisation des moyens de l'Etat pour la réalisation des actions programmées», a-t-elle déclaré. Soulignant l'importance de ce document qui sera soumis au conseil des ministres, avant la fin de l'année, la ministre Ebouka-Babackas a indiqué: «Le Congo fait diligence pour traduire les engagements régionaux en un programme national macroéconomique pour la période 2017-2021, qui est actuellement en discussion avec le Fonds monétaire international. Dans ce contexte, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement ont été sollicitées pour un appui budgétaire qui permettra de soutenir nos efforts de réformes structurelles, de renforcement de la gouvernance et d'amélioration de la compétitivité».

Philippe BANZ

Ministère de la santé et de la population

Le Centre national de dépistage de la tuberculose doté de médicaments antituberculeux

Les malades atteints de la tuberculose peuvent se frotter les mains. En effet, après une longue période de rupture de stocks, le Ministère de la santé et de la population a reçu un premier lot important de médicaments antituberculeux, composé de 500 cartons, toutes molécules confondues. La remise symbolique d'un échantillon de ce stock a eu lieu, mardi 25 juillet dernier, au Centre national de dépistage de la tuberculose, à Brazzaville, par Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la santé et de la population, en présence de Mme Fatoumata Binta Tidiané Diallo, représentante de l'O.m.s-Congo, et du Dr Franck Okemba-Okombi, chef du programme national de lutte contre la tuberculose.



Jacqueline Lydia Mikolo remettant un échantillon de médicaments au chef du programme national de lutte contre la tuberculose.

Problème majeur de santé publique, la tuberculose, bien qu'évitable et curative, sévit, de façon endémique, au Congo, surtout avec l'émergence de souches pharmaco-résistantes. En 2016, 140 cas ont été dépistés. Cette situation est aggravée par la résistance des micro-bactéries aux antituberculeux et, surtout, par l'association de la tuberculose et du sida. En dépit de la lutte efficace contre cette maladie, les populations continuent d'endurer des souffrances, à cause de cette maladie dont la gratuité du traitement connaît, souvent, des ruptures de stocks.

La ministre de la santé et de la population, par son plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers du Congo, notamment le Fonds mondial, a obtenu un lot important de près de 500 cartons de médicaments antituberculeux, toutes molécules confondues, pour les première et deuxième lignes. Entrepris à la centrale d'achat, à Ouenzé, ce stock de médicaments va servir au Centre national de dépistage de la tuberculose. Pour les besoins de la cérémonie, une partie de ce lot a été remise, symboliquement, par la ministre Jacqueline Lydia

Mikolo. «Les patients doivent nous rassurer que le centre est à leur disposition. Je vous confie ce stock, j'espère que vous allez l'utiliser à bon escient», a-t-elle confié au chef du programme national de lutte contre la tuberculose. Le Dr Franck Okemba-Okombi a fait savoir qu'un deuxième lot est arrivé, le 28 juillet dernier, pour les formes pédiatriques. «Ce qui nous permettra de tenir pendant une période de onze mois. C'est un ouf de soulagement, pour

nous, le programme et les malades», a-t-il dit, tout en affirmant que le gouvernement s'attelle à garantir les consommables et les antituberculeux, pour que les malades se fassent dépister et traiter. Il s'agit de rappeler que le Centre de dépistage de la tuberculose de Brazzaville est le plus ancien, certes, mais le plus grand et le plus important dans le cas de la lutte contre la tuberculose dans notre pays. Sa fonction essentielle est le dépistage et

Deuxième tour des élections législatives

Les observateurs de l'Union africaine recommandent la tenue du scrutin dans le Pool

La mission d'observation de l'Union africaine a organisé, mardi 1^{er} août 2017, à l'Hôtel Michaël's, à Brazzaville, une conférence de presse animée par le chef de mission, le Malien Diango Sissoko, en présence des observateurs nationaux et de l'Union africaine, ainsi que des diplomates. Au cours de cette conférence de presse, il a fait le point du second tour des élections législatives qui a eu lieu le 30 juillet dernier, dans 47 circonscriptions. En vue de garantir une représentation nationale inclusive, la mission recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour l'organisation, dans les meilleurs délais, des élections, dans les huit circonscriptions du Pool où elles ont été annulées par la C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante).



Les observateurs.

Dans une déclaration préliminaire, le chef de mission Diango Sissoko a rappelé que la mission d'observation de l'Union africaine, au deuxième tour des élections législatives au Congo, était composée de 35 membres qui se sont déployés à Brazzaville, comme à l'intérieur du pays. Présente au Congo du 26 juillet au 6 août, cette mission a suivi et évalué la fin de la campagne électorale, le déroulement du vote, la remontée des résultats et leur traitement par la C.n.e.i et leur publication par le ministre de l'intérieur. La déclaration souligne, en outre, que les observateurs ont relevé des défauts dans l'organisation des élections. L'ensemble des bureaux de vote visités ont ouvert, généralement, plus d'une heure de retard dû à l'arrivée tardive de certains membres de beaux de vote, l'indisponibilité du matériel à l'ouverture ou encore le retard dans l'aménagement des bureaux. Dans l'ensemble, le personnel électoral s'assurait que les urnes étaient vides, mais celles-ci n'étaient pas généralement scellées, comme le prévoit la loi. Dans certains bureaux, il y a eu l'absence de scellés, de cachets, de procès-verbaux ainsi que l'insuffisance de bulletins de vote, l'inadéquation des urnes. Certains personnels électoraux ne portaient pas de signes distinctifs, créant ainsi la confusion avec les autres personnes présentes dans les bureaux de vote. La mission a, par ailleurs, fait état de violences dans des bureaux de vote à Ouenzé, entraînant l'intervention des forces de l'ordre et l'interruption momentanée du vote. Ces violences ont impliqué, dans les deux premiers cas, les délégués de candidats et concernaient, dans le dernier cas, le vote des forces de défense. En ce qui concerne le dépouillement des bulletins, les procès-verbaux en ont résulté, mais certains délégués ne les ont pas signés. Si les résultats ont été proclamés dans tous les bureaux de vote, leur affichage n'a pas été systématique. Enfin, on peut signaler que la Mission d'observation de l'Union africaine «salue le fait qu'en dépit des enjeux du second tour, le jeu électoral se soit déroulé globalement dans un climat apaisé. Elle déplore, cependant, les actes de violences relevés dans certains bureaux de vote et exhorte toutes les parties prenantes à toujours privilégier des voies pacifiques pour le règlement des éventuels différends».

Pascal Azad DOKO

la prise en charge des malades tuberculeux. Outre cette fonction essentielle, il joue le rôle de centre de référence pour les autres centres de dépistage et de traitement dans le pays, en matière de formation du personnel, en diagnostic et prise en charge de la tuberculose. Mais, avec un effectif de vingt agents (deux médecins, deux techniciens supérieurs de santé, sept techniciens de laboratoire, onze agents d'exécution des soins, six agents administratifs), le centre manque, parfois, d'incinérateur pour la destruction

des déchets biomédicaux, de véhicules pour les activités de recherche, de lits de consultation, etc. Signalons que la tuberculose se manifeste, généralement, par la toux qui dure plus de deux à trois semaines, la perte de poids et la fièvre. Ces signes sont, souvent, ignorés par les malades qui consultent tardivement le centre de santé... La tuberculose apparaît à la fois comme une menace pour notre pays. Elle constitue un réel problème de santé publique.

Cyr Armel YABBAT-NGO

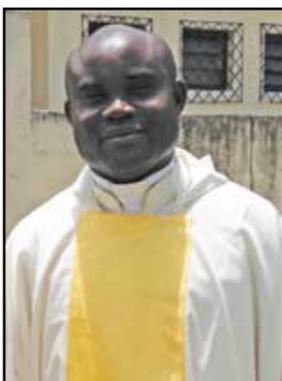
Livre

Présentation des trois ouvrages de Mgr Benoît Gassongo

Pendant la présentation et la remise du livre à titre posthume écrit par Mgr Benoît Gassongo, ancien évêque d'Owando, décédé en 1981 et titré: «*Conquête, résistance et terreur en Afrique équatoriale française. Un passé colonial oublié du Bassin de l'Alima-Nkéné 1911-1946*», paru aux éditions l'Harmattan-Congo en juillet 2017, aux enseignants du département d'histoire contemporaine, de l'Université Marien Ngouabi, samedi 22 juillet 2017, à la Faculté des lettres et des sciences humaines, à Brazzaville, l'abbé Brice Armand Ibombo, historien, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) a eu l'insigne honneur de retracer le parcours de l'auteur, mais aussi, de présenter à l'assistance, les trois ouvrages rédigés par Mgr Benoît Gassongo, pasteur, pédagogue et écrivain, à savoir: «*Mgr Augouard et l'implantation du christianisme au Congo 1881-1921*»; «*Otweré, la judicature ancestrale des Mbozi*», paru aux éditions Les Lianes et «*Conquête, résistance et terreur en Afrique équatoriale française. Un passé colonial oublié du Bassin de l'Alima-Nkéné 1911-1946*», dont certains sont totalement méconnus des lecteurs.

Dans le premier ouvrage, intitulé: «*Mgr Augouard et l'implantation du christianisme au Congo 1881-1921*», Mgr Benoît Gassongo retrace l'apostolat de Mgr Prosper Augouard, premier vicaire apostolique du Vicariat de Brazzaville, deuxième évêque sur le sol Congolais et grand bâtisseur des missions du Congo surtout du centre au nord, en partant de Linzolo pour Brazzaville, les missions de l'Alima dont Lékéty, Tsambitso et Saint-Benoît de Boundji jusqu'en Oubangui-Chari, aujourd'hui République Centrafricaine. Mgr Benoît Gassongo (sauf erreur), est le premier Congolais à écrire un livre sur les origines des missions catholiques au Congo. Par cet ouvrage, il a inspiré la plupart des chrétiens voulant écrire sur les origines de l'Eglise catholique au Congo dont l'abbé Brice Armand Ibombo qui s'est servi de cet ouvrage pour rédiger sa thèse, et un livre sur Mgr Augouard. Mais bien avant lui, il y a eu des chercheurs comme

Dominique Ngoïe-Ngalla et l'abbé François Wambat. Dans «*Otweré, la judicature ancestrale des Mbozi*», paru aux éditions Les Lianes, son deuxième ouvrage, Mgr Benoît Gassongo fait connaître l'un des éléments de la culture Mbozi. Il valorise la culture Bantou Congolaise ayant la tendance européenne, raciste et impérialiste qui sous-estime le noir et le Congolais, en l'enveloppant dans la pensée Hégélienne qui disait que l'Africain n'a pas de raison, il faut voir Hegel et l'histoire. A ce stade, Mgr Gassongo peut être considéré comme un héros de la culture Congolo-africaine, à la suite des auteurs de la négritude comme Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et les autres. Il est donc le promoteur et valorisateur du patrimoine culturel national. De lui, nous apprenons que la justice, le tribunal en Afrique n'a pas été inventé par les blancs, mais cette culture existe déjà dans nos traditions et particulièrement dans la zone Mbozi.



Abbé Brice Armand Ibombo.

Le dernier ouvrage de Mgr Benoît Gassongo: «*Conquête, résistance et terreur en Afrique équatoriale française. Un passé colonial oublié du Bassin de l'Alima-Nkéné 1911-1946*», paru aux éditions l'Harmattan-Congo, en juillet 2017 et préfacé par François Onday-Akéra, directeur de la bibliothèque nationale, a une valeur politique et historique parce qu'il dénonce et critique le climat sociopolitique de l'époque coloniale. Il le dit lui-même, à la page 33. Mais, cet ouvrage est beaucoup plus un véritable document d'histoire qui nous parle de la réaction des Congolais face à l'oppression coloniale. «*Les historiens et aujourd'hui, Mgr Benoît Gassongo enseignent que les Congolais ne sont pas restés passifs, inactifs au système impérialiste colonial d'oppression et de domination. Ils ont réagi sur plusieurs fronts et de manière diverse. Grâce à cet ouvrage, l'étudiant ou le chercheur en histoire sait qu'il y a eu aussi des résistants dans la partie Nord du Congo, plus précisément dans les pays Mbozi*», a conclu l'abbé-historien Brice Armand Ibombo.

Alain-Patrick MASSAMBA

Dimanche de la transfiguration du Seigneur

«Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis tout mon amour, écoutez-le»

Textes: Dn, 7, 9 10. 13 14; Ps 96 (97); 2 Pi 1, 16-19; Mt (17, 1 9)

Pendant que notre pays, le Congo, excelle dans le refus volontaire de bien faire dans l'organisation des élections comme les dernières élections législatives, montrant ainsi son visage sombre, l'Eglise nous met ce dimanche devant la transfiguration de notre Seigneur Jésus-Christ. «*Jésus prend avec lui Pierre, Jean et Jacques...*» Jésus n'emmena pas avec lui tous les disciples, mais uniquement les trois. «*Il fut transfiguré devant eux*»: c'est pour le bénéfice des trois disciples Pierre, Jacques et Jean que le Christ a été transfiguré, les trois mêmes qui assisteront à sa grande détresse au jardin de Gethsémani. Sur le chemin de la vie, nous aussi avons besoin d'expériences de transfiguration pour faire face aux difficultés et aux épreuves, pour suivre le Christ dans les moments de joie et de peines, et être en mesure à notre tour de transfigurer le monde autour de nous. Cet événement de la vie de Jésus correspond à «*la fête des Tentés ou des Tabernacles*», que les Juifs célébraient une fois les récoltes rentrées et qui commémorait la libération de l'esclavage d'Égypte. Durant cette fête de pèlerinage, on construisait des cabanes avec des branches et on vivait sous ces huttes pendant sept jours. Cette semaine de célébration constituait une pause festive importante dans le quotidien souvent triste et monotone. Pierre, qui veut ériger trois tentes, confond la «*pause*» avec le travail qu'il reste à faire. Il voudrait prolonger l'expérience à l'infini au lieu de se remettre en marche derrière le Christ. Sa réaction spontanée de vouloir profiter plus longtemps de la tranquillité de la montagne est en fait une tentation d'éviter la responsabilité de sa foi, de s'installer dans la médiocrité. C'est le contraire de la décision d'Abraham qui, à 75 ans, à l'appel de Dieu, «*quitte son pays, la parenté et la maison de son père, pour le pays que le Seigneur lui indiquera*». Chacune de nos eucharisties dominicales peut être une halte rafraîchissante avec Jésus sur la montagne. Mais une fois l'eucharistie terminée, il faut retourner à nos tâches quotidiennes. Le Christ nous donne le courage nécessaire en disant: «*Relevez-vous et n'ayez pas peur*». Ayez confiance en moi. «*Je serai avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde*». Le Seigneur nous invite à descendre de la montagne pour faire ce qu'il nous indiquera. Nous vivons aujourd'hui dans une période où les gens recherchent l'excellence et la perfection dans tout ce qui est matériel. Avoir un corps parfait, construire la plus belle maison (même au milieu des taudis), faire le voyage le plus exotique, etc. Dans la publicité qui nous entoure, on nous promet le bonheur grâce à un physique jeune et sans défaut, à une voiture puis-

sante, à un gadget électronique performant... Le Christ nous propose l'excellence dans la poursuite de notre vie chrétienne. Pour atteindre cette perfection, comme pour tout ce qui est important dans la vie, nous avons besoin de travail assidu, de discipline, de volonté. Les étudiants, les artistes, les champions sportifs savent cela. Il en est ainsi pour nous qui voulons être transformés, qui désirons devenir meilleurs. Nous devons descendre de la montagne, retourner à nos obligations quotidiennes et travailler sans relâche pour répondre aux besoins des gens autour de nous. Il n'y a pas d'âge pour nous améliorer, pour faire mieux, pour découvrir «*le pays que Dieu nous indiquera*». Trop de gens se contentent de leur médiocrité, en répétant à chaque occasion: «*Je suis comme ça et je suis trop vieux pour changer*». C'est la triste image (moyenâgeuse) que nous donne ce pays au XXI siècle où rien ne peut plus être dissimulé. Avec Dieu, il n'est jamais trop tard pour accepter son invitation à nous convertir, pour changer nos habitudes, pour devenir meilleur, pour améliorer notre vie publique, notre démocratie et nos rendez-vous électoraux. C'est l'histoire des ouvriers de la dernière heure, de Zachée, du bon larron, de Marie-Madeleine, du vieux Nicodème. La brève vision que Pierre, Jacques et Jean ont eue sur la montagne a laissé un souvenir permanent dans leur vie. Et ils la raconteront en de nombreuses occasions après la résurrection: «*Nous avons vu de nos yeux la splendeur de sa gloire. Nous étions là quand il reçut honneur et gloire de la part du Père, quand vint cette voix qui disait: Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis tout mon amour. Cette voix, nous l'avons entendue qui venait du Ciel, quand nous étions avec lui sur la montagne*». (2 Pierre 1, 16-18). L'élément fondamental de ce texte d'aujourd'hui est la voix du Père qui dit: «*Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis tout mon amour. Écoutez-le*». La vie chrétienne consiste à écouter la Parole de Dieu, à la laisser résonner dans notre cœur pour qu'elle nous transforme. Nous les chrétiens sommes des personnes d'écoute. Nous sommes attentifs à la voix du Christ, nous prenons au sérieux son message, nous nous laissons interpeler par ses paroles. Chaque dimanche, à l'eucharistie, nous rejoignons la communauté chrétienne pour entendre cette voix du Père qui nous dit de nouveau: «*Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis tout mon amour, écoutez-le*».

Saturin Cloud BITEMO, SJ




OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE



DELL OPTIPLEX
Ordinateur de bureau reconditionné

+



IMPRIMANTE MULTIFONCTION
Impression-Photocopie-Scan



Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

PROGRAMME FAO - UE FLEGT



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture





Appel à soumission des Notes Conceptuelles

Le plan d'action sur l'application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT) a été lancé par l'Union Européenne en 2003. Son objectif est d'encourager la gestion durable des forêts. Il se concentre sur les réformes de la gouvernance et le renforcement des capacités pour s'assurer que le bois exporté vers l'Union Européenne provient uniquement de sources légales. Le programme FAO-UE FLEGT est un programme quinquennal lancé en 2015 qui soutient les parties prenantes pour mettre en pratique les éléments du plan d'action FLEGT.

Dans ce contexte, la FAO lance un appel pour les notes conceptuelles des organisations éligibles des pays de l'accord de partenariat volontaire (APV). Les pays de l'APV sont ceux qui ont déjà négocié ou sont en phase de pré-négociation et/ou négociation d'un accord de partenariat volontaire (APV) avec l'Union Européenne.

Le Congo étant un pays éligible, les soumissionnaires doivent considérer les points suivants:

1. Les organisations éligibles sont: les institutions gouvernementales, les organisations du secteur privé, de la société civile et des peuples autochtones;
2. Les notes conceptuelles doivent être soumises à: FLEGT-cfp@fao.org avant le 15 septembre 2017;
3. Le budget maximum par proposition est de cent dix mille (110 000) USD et la durée maximale est de 12 mois;
4. Les propositions doivent être conformes aux priorités spécifiques du Congo ;
5. Les candidats dont les notes conceptuelles ont été présélectionnées seront invités à soumettre une proposition complète.

Les lignes directrices et le modèle note conceptuelle sont disponibles et facilement accessibles à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/in-action/eu-fao-flegt-programme/available-assistance/2017-vpa-call-for-proposals/fr/>

Le candidat devrait veiller à utiliser les lignes directrices applicables à leur pays, car les priorités varient d'un pays à l'autre.

Pour des conseils et des informations spécifiques, veuillez contacter M. Marc Vandenhoute à l'adresse: marc.vandenhoute@fao.org

La Représentation de la FAO
en République du Congo.

Femme consacrée en terre africaine : quels Défis?

La vie consacrée c'est la vocation de tous les chrétiens: tous sont appelés à partager la plénitude filiale de Jésus. Mais certains y sont invités de manière particulière, bien sûr, sans aucun mérite de leur part. C'est le cas des femmes consacrées, qui sont des fidèles que Dieu appelle, par l'émission de différents engagements, à être des signes du Royaume de Dieu. La vie consacrée est née de la nécessité d'apporter des réponses aux besoins d'une époque. Et elle est appelée à s'adapter au contexte. Les consacrées sont présentes sur tous les continents et se positionnent comme des signes de la présence de Dieu dans notre monde, par le témoignage de leur vie. Le continent africain connaît une floraison des vocations, surtout religieuses féminines et un dynamisme accru. De nombreuses consacrées sont missionnaires dans leur propre pays, particulièrement dans des communautés nouvelles ou des congrégations nées dans les Eglises particulières.

D'aucuns sont aussi en mission dans leur pays, mais appartiennent à des congrégations étrangères (internationales) ayant des communautés en Afrique. Cette réflexion est à circonscrire dans la vie religieuse féminine active en contexte africain, que j'ai voulu structurer en quelques questions: qui sont les femmes consacrées? Quels sont les défis auxquels elles sont confrontées au quotidien? Quels ajustements pour tenir bon?

Les femmes consacrées africaines, pour la plupart missionnaires dans leur propre continent, aujourd'hui font face à un contexte de grandes mutations, dans un continent à la fois fort et fragile. L'Afrique est devenue insécure par la faute des fléaux multiples dont elle est victime. Dans un tel environnement, les consacrées font confiance au Seigneur qui leur adresse continuellement ces belles paroles rassurantes et encourageantes: "je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps" (Mt 28,20). Dans leur mission, les consacrées ne sont pas à l'abri des fléaux qui touchent la société. Ce ne sont pas des anges, mais des créatures humaines ordinaires. Ce sont des personnes qui se savent fragiles et faibles, mais que le Seigneur a appelées d'une manière particulière à son service. Elles sont comme les «petites âmes» dont parle la petite Thérèse «celles qui, ayant découvert que seul l'amour de Dieu peut les transformer et les combler, se livrent pour n'être plus que le réceptacle de cet amour qui leur est donné à travers le cœur de Jésus» (Philippe, M-D. L'acte d'offrande. Retraite avec la petite Thérèse, éd. Saint-Paul, 1997, p.120). C'est dans le Seigneur qu'elles puisent des énergies nouvelles pour tenir dans la mission.

La vie consacrée est un don de Dieu à son Eglise et au monde. Dans l'Eglise, elle demeure un charisme important. C'est une vie à la fois simple, belle et heureuse. Elle se veut solidaire de tous ceux qui connaissent la souffrance et surtout des pauvres, des marginalisés; des personnes vulnérables. La plupart du temps, les femmes consacrées accomplissent leur service dans l'ombre; leur action est d'autant plus discrète qu'elle est la plupart du temps peu voyante. En raison de cette discrétion, de nombreux jeunes se posent des questions sur la place des femmes consacrées dans



Sœur Thècle Saurelle Bahamboula.

être, pour reprendre les mots de Philippe Lécivain «un lieu privilégié où s'envisage l'avenir de l'institut et où s'invente à frais nouveaux et dans une fidélité créatrice, l'identité contemporaine de la congrégation» (Lécivain, P. Une manière de vivre. Les religieux aujourd'hui, éd. Lesisus, 2009, P.167). En tant que religieuses, la communauté est notre maison, notre lieu de vie, au même titre que le foyer l'est pour les femmes mariées. Les consacrées sont en effet engagées à suivre le Christ dans une communauté avec des consœurs. La communauté religieuse pour reprendre les propos de Philippe, est aussi «un lieu d'espérance où des hommes et des femmes s'efforcent de vivre de nouveaux commencements évangéliques». Oui, comme consacrées, il nous faut tout recommencer dans le Seigneur. Les chocs et les conflits, là où il y a des personnes, sont inévitables. Toutefois, il faut savoir pardonner et demander pardon, avoir le courage de dialoguer en toute franchise, avoir le courage de croiser le regard de l'autre.

La tentation est grande de fuir la communauté pour se réfugier dans des «idoles» ou dans la famille du sang, ou tout simplement de trouver des alibis. Or, il appartient aux membres d'une communauté d'en faire leur petit paradis, où il fait bon vivre. C'est là que le monde sera fier de nous. Pour atteindre ce noble objectif, il revient à tout un chacun particulièrement, simplement en raison de sa consécration, d'y mettre du sien. C'est une lutte de tous les instants contre les attitudes qui détruisent les communautés de vie consacrée, des attitudes que le pape François résume par «la jalousie, l'envie». Ces deux attitudes s'expriment par l'amertume dans la communauté, la haine de sa consœur, le commérage; elles sont des armes du diable. Elles naissent le plus souvent de la préoccupation à se réaliser personnellement et seule, très souvent en passant du temps à s'attacher à ce qui ne construit pas la vie communautaire et qui éloigne davantage du Seigneur. Un travail de fond mérite d'être entrepris dans toutes les communautés, pour revisiter l'hymne d'amour que le Christ nous a révélé et qui permet de triompher des divergences.

Le défi de vivre l'amour Aimer Dieu et aimer son prochain, voilà un autre défi de taille. Femmes consacrées,

comment demeurer dans l'amour a une époque où la balance a tendance à pencher du côté de l'individualisme, des injustices sociales, de la violence, de la peur, de la promotion des contre-valeurs? Ceci n'est pas évident. Vivre l'amour pour reprendre ces quelques vers du poème de la petite Thérèse c'est «vivre de la vie de Jésus; c'est regarder la croix comme un trésor; c'est donner sans mesure; c'est bannir toute crainte, tout souvenir des fautes du passé; c'est garder en soi-même un grand trésor en un vase mortel; c'est semer la paix, la joie dans tous les cœurs» (Descouvemont, P., Sainte Thérèse de Lisieux, docteur de l'Eglise, éd. Du Cerf, 1997, Pp.97-100). Vivre l'amour pour les consacrées africaines, c'est lutter contre toutes formes de stéréotypes à l'égard du prochain. C'est vaincre toute forme d'attitude susceptible de mettre à mal l'amour et de favoriser la discrimination. Pour y arriver, un travail sur soi-même est nécessaire: s'accepter en tant que personne avec ses qualités et ressources, reconstruire son estime, cesser de se dévaloriser ou de se dénigrer soi-même. Vivre l'amour c'est s'aimer soi-même; s'estimer soi-même. Quelqu'un qui ne s'aime ne peut pas prétendre aimer l'autre et aimer Dieu. Quand nous sommes en accord avec nous-mêmes, nous saurons l'être avec les autres. Quand nous allons mal avec nous-mêmes, tout va mal avec les autres. Notre communauté, nos champs d'apostolat sont des lieux d'expression de cet amour. Notre envie d'être et d'agir dans nos différents milieux de vie et de service témoignera suffisamment de cet amour.

Le défi de demeurer témoins Demeurer des témoins pour les femmes consacrées passe avant tout par le témoignage prophétique: une cohérence de vie. C'est de cette manière que nous serons ces femmes qui continueront à dire Dieu au monde. Cela implique que nous soyons au préalable convaincues d'appartenir au Seigneur et en être fières. Demeurer témoins, c'est pour nous, être des modèles de vie pour les autres femmes, surtout pour les jeunes qui sont à la recherche des repères sûrs. Nous sommes en contact avec la société et des hommes et femmes de toutes cultures: enfants, jeunes, adultes, personnes âgées. Quel témoignage leur donnons-nous? Quelle impression leur laissons-nous? C'est là pour nous un autre défi. La tentation est grande de faire comme tout le monde et de passer à côté de l'évangile. Dans ma communauté, dans mon lieu d'apostolat, dans la rue... etc, comment est-ce que je me situe par rapport aux autres? Quel est mon regard sur les autres? On peut être tenté par le sentiment de la toute-puissance et écraser les plus faibles. On peut choquer, blesser, offenser les personnes que nous côtoyons. Demeurer témoins pour nous femmes consacrées, c'est être lumière au cœur du monde: la lumière éclaire, réjouit le cœur; elle chasse l'obscurité et aussi les ténèbres de nos

vies. C'est briller de la lumière du Christ pour éclairer ceux qui connaissent la souffrance tant physique que mentale. Etre lumière, c'est donner le sourire; faire la paix avec soi-même, sa communauté, dans sa famille charnelle et autour de soi. Etre témoins, c'est aussi intercéder pour le monde. Prendre à cœur la souffrance des plus vulnérables.

Le défi de l'avarice L'avarice fait référence à l'amour des richesses. Il s'agit des richesses matérielles qui sont bien évidemment indispensables, mais qui peuvent se transformer en passion. Oui, pour nous qui avons choisi la communauté des biens dans la vie consacrée, les richesses peuvent devenir une réelle tentation. Il peut arriver que nous soyons prises au piège par la tentation de vouloir amasser des biens. Tout commence par les plaintes par rapport à ce que nous recevons de la communauté. C'est là que se déclenche l'appétit d'argent qui est le nerf de pratiquement tous les maux: on peut être tenté de monter de petits projets personnels pour se procurer de l'argent; ce qui va attiser l'envie d'en avoir davantage. L'alibi, c'est généralement se procurer de l'argent pour aider la famille ou encore faire des économies pour combler le désir de posséder. On se dérobe alors, petit à petit, à la discipline communautaire. Pour emprunter le langage de Jean Cassien, on est «prisonnier ou prisonnière de la seule pensée du gain, et l'attention de notre cœur ne se tourne vers rien d'autre que le moyen de se procurer de l'argent.» (Cassien, J. La vie spirituelle à l'école des pères du désert, éd. Du cerf, 2010, p.74). La consacrée devenue avare ne recule devant aucun mensonge, ni parjure, ni vol; l'argent et tout ce qui va avec prennent la place de Dieu. On néglige Dieu; on oublie la motivation première à se donner au Seigneur par la consécration. En voulant tout avoir et amasser toujours davantage, on s'encombre des biens matériels, trouvant son bonheur dans l'avoir et le pouvoir. Oui, on peut se tromper, on peut faire un faux pas, mais il faut parvenir à se relever pour ne pas laisser le malin avoir totalement le dessus sur nous.

Le défi de garder l'espérance L'espérance, d'après Benoit

XVI, est un don divin qui transforme les cœurs et permet aux croyants d'anticiper, dans le temps, une présence du règne de Dieu. L'espérance attire l'avenir dans le présent au point que cet avenir n'est plus le pur «pas encore». Le fait que cet avenir existe dans le présent permet au présent d'être touché par la réalité future (cf. Benoit XVI, Encyclique Spe Salvi, n° 7). Devant l'incertitude engendrée par les conflits, guerres, pauvreté, inégalités et injustices sociales; face à la misère morale et bien d'autres maux, la tentation est grande de tomber dans le découragement ou le pessimisme, et finalement d'en venir à la question de «que fait le bon Dieu?». Pour la femme consacrée religieuse, les difficultés dans la communauté peuvent conduire au découragement, à la résignation ou à la révolte. Face à l'incertitude, il faut ce courage tout spécial que nous pouvons nommer «espérance». En l'ayant, la consacrée actualise cet appel du pape François qui invite dans le troisième objectif de l'année de la vie consacrée, à embrasser l'avenir avec espérance, l'espérance en celui qui ne déçoit pas, Dieu.

Conclusion

Pour tenir dans ce monde aux défis multiples où la vie des consacrées doit aller à contre-courant (elles vivent la vie des humains, mais autrement), la femme consacrée a à avoir une idée positive d'elle-même, un amour propre qui émane de sa perception du Dieu-amour auquel elle croit. Cette assurance personnelle lui permettra d'avoir un regard bienveillant tout autant qu'aimant sur son prochain, avec qui, elle partage ou non la même communauté. Elle va en permanence se remémorer sa motivation première en tant que consacrée: la recherche de Dieu. Laisser Dieu être son centre d'intérêt. C'est ce regard sur le point focal qui permet, avec la grâce de Dieu de s'attacher à l'essentiel, au Christ qui nous disait: «va, vends tout ce que tu as et donne-le au pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel, puis viens et suis-moi» (Mt 19, 21). C'est avec ce dépouillement qu'on se sent plus léger pour courir par monts et par vaux annoncer la Bonne Nouvelle, être témoin de l'ineffable amour dont le monde a été aimé et dont la consacrée est un témoin privilégié.

Sœur Thècle Saurelle BAHAMBOULA Religieuse congolaise du Rosaire.

Diocèse de Gamboma

Publication des bans

Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, annonce aux ouvriers apostoliques et communautés chrétiennes du Diocèse de Gamboma que s'il plaît à Dieu, le dimanche 6 août 2017, en la fête de la Transfiguration du Seigneur, il appellera au diaconat, les acolytes: Crispal Benechou Dongali, Belvy Kanga Elenga, et au presbytérat les diacres: Joseph Kobo Tumama, Silvère Jonas Mambila, Dutrone Ngounyo, Zeus Jules Rivers Okanza. L'évêque de Gamboma exhorte, à cet effet, tous les fidèles du diocèse à soutenir ces futurs ordinands dans la prière, et prie tout un chacun de l'en informer si empêchement il y a.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO,
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P. : 1431 ; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«SINOMA INTERNATIONAL ENGINEERING CONGO» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de: Dix Millions (10 000 000) Francs CFA
Siège social : 24, Rue Edouard MAKAYA, quartier Aéroport
RCCM: CG/PNR/14 B 272
Pointe-Noire - République du Congo

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant Procès-verbal des décisions de l'associée unique de la société «SINOMA INTERNATIONAL ENGINEERING CONGO» SARLU, en date du 3 juillet 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 11 juillet 2017, enregistré à Pointe-Noire, le même jour, folio 125/40, n° 5259; l'associée unique de ladite société a décidé de la dissolution de la société par anticipation et sa mise en liquidation.

Monsieur Yuemin YANG est nommé en qualité de liquidateur pour la durée des opérations de liquidation de la société.

Le siège de la liquidation est fixé à Pointe-Noire, 24, Rue Edouard MAKAYA, quartier Aéroport, Ré-

publique du Congo.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 14 juillet 2017, sous le numéro 17 DA 839.

A compter de cette date, la société est en liquidation.

Les créanciers de ladite société sont invités à produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de 30 jours, à compter de la publication des présentes.

Pointe-Noire, le 21 juillet 2017.

Pour insertion,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél. : (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU : P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

AMG- SARL

Société A Responsabilité Limitée
AU CAPITAL DE : UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
Adresse: 24, Rue Okassa Talangaï
BRAZZAVILLE - RCCMCG/BZV/17 B 7147

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 20 juillet 2017, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Talangaï, en date du 26 juillet 2017, sous Folio 137/1 n°398, il a été constitué une société dénommée: «AMG - SARL», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée ;
Capital: 1.000.000 F. CFA;
Siège: Brazzaville, au numéro 24, Rue Okassa Talangaï ;
Objet: Import-export, Vente et location des véhicules, Informatique, Bureautique,

Electronique ;
Durée: 99 années ;
RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n°17 B 77147 du 26 juillet 2017 ;
Gérance: Monsieur GATSONO OMANDA Aymar Schily est la Gérante de la Société.
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA.



République du Congo

Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)



Banque Mondiale

**AVIS DE VACANCES DE POSTE
DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)**

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE DU PROJET DE
DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)
N°SC CI 21/07/2017/ IDA 5302 – GC**

I – CONTEXTE

Dans le cadre de la stratégie de partenariat du Pays (FY13-FY16), le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale ont convenu de financer conjointement un projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) dont l'accord de financement a été approuvé par le Conseil d'administration de la Banque mondiale le 11 Octobre 2013.
L'objectif de développement du Projet est de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant en zones urbaines afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus.

Le projet est structuré en deux composantes :

* Composante 1. : La formation professionnelle, l'insertion professionnelle, l'appui à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables et les micro-entrepreneurs, subdivisée en 3 sous-composantes ;

* Composante 2. Renforcer les capacités techniques, de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du Ministère de l'Enseignement Technique Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE).

La mise en œuvre technique des activités du Projet, la gestion fiduciaire du projet et le suivi – évaluation sont sous la responsabilité de l'Unité de Gestion du projet (UGP) et de son coordonnateur. Cette Unité de Gestion du Projet est composée de fonctionnaires et des consultants recrutés, selon les besoins.

Parmi les postes à pourvoir figure celui de l'auditeur interne, objet de ces présentes termes de référence.

II - DESCRIPTION DU POSTE

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du PDCE, l'auditeur interne est en relation fonctionnelle avec toutes les entités composant le Projet. Il propose au Coordonnateur du projet son plan de travail et lui rend compte des résultats des actions accomplies dans le cadre de sa mission.

A ce titre, l'auditeur interne a sa charge de :

- Evaluer l'application effective des manuels d'exécution et des procédures administratives et financières, ainsi que du système de contrôle interne en

vigueur au sein de l'UGP ;

- Evaluer toutes les fonctions administratives, financières et techniques du Projet en se référant aux normes et méthodologies d'audit interne généralement appliquées ;
- Evaluer la performance opérationnelle et organisationnelle du Projet et proposer toute amélioration lui permettant un maximum d'efficacité et d'efficience ;
- Appuyer l'UGP dans les travaux préparatoires d'audit externe ainsi que dans la mise en œuvre des recommandations qui en découlent.
- Exécuter toutes autres tâches qui seront demandées par le Coordonnateur et qui rentrent dans le cadre de la fonction d'Audit Interne telle que définie par les organisations professionnelles internationales d'Audit Interne, notamment l'IFACI et l'IIA.

III - QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS

Le candidat doit :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire d'études supérieures (minimum Bac + 4) en gestion financière et comptable, Audit, Administration, expertise comptable, commerce ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir au moins une expérience professionnelle de dix (10) ans au minimum avec au moins cinq (5) ans en tant qu'Auditeur au sein d'un Cabinet d'audit et d'expertise comptable ou d'un service d'audit interne d'une entreprise privée ou d'Etat ;
- Une expérience d'au moins 2 ans en qualité d'auditeur interne dans un projet financé par les partenaires au développement (Banque mondiale, BAD...) serait un avantage considérable ;
- Une solide expérience dans l'audit des projets financés par les principaux bailleurs de fonds ;
- Une bonne connaissance de la gestion des projets financés par la Banque mondiale ;
- Une bonne connaissance des procédures administratives et financières et des diverses directives de passation de marchés et de décaissement de la Banque mondiale ;
- Une bonne connaissance des systèmes de gestion financière informatisée et des logiciels de comptabilité générale, analytique, budgétaire et financière et de gestion de projet ;
- Une bonne maîtrise du français écrit et oral, l'anglais serait un atout ;

- Un sens marqué de l'organisation, de la responsabilité, de la rigueur et de l'intégrité ;
- Une connaissance de l'outil informatique et des logiciels usuels : Word/Excel/ PowerPoint/Ms Project/Access. Et Tom2pro

IV - DUREE

La mission du Consultant s'étendra pour une durée prévisionnelle de douze (12) mois à intervention intermittente (travaux à mi-temps). L'Auditeur Interne travaillera à hauteur de 10 HJ par mois pendant la durée de sa mission.

V – CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae ;
- Des copies des diplômes ;
- Des documents justifiant l'expérience professionnelle.

VI – DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures 30 minutes à 15 heures. Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous pli fermé, au plus tard 18 août 2017 avec mention « Avis de recrutement d'un auditeur interne du PDCE ». L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du Projet/PDCE
Rue SOWETO n°177 – Ex Télévision – Quartier Bacongo
Email : congo.pdce@yahoo.fr - Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur du Projet
OKOMBI Auxence Léonard

Fonds vert pour le climat

Mettre en place un cadre de concertation pour l'élaboration des projets

Le ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement et le Pnud (Programme des Nations Unies pour le développement) ont organisé, conjointement, mardi 1er août 2017, un atelier de coordination des bailleurs de fonds et partenaires techniques et financiers pour le fonds vert climat du Congo, à l'hôtel Radisson Blu Mbamou Palace, à Brazzaville. Son but a été de mettre en place un cadre de concertation regroupant tous les secteurs publics, les bailleurs de fonds et les partenaires techniques et financiers, pour élaborer le portefeuille de projets qui sera soumis au fonds vert pour le climat.

Ouvert par Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, en présence d'Anthony Ohemeng-Boamah, représentant résident du Pnud et de Vidalie Jean Frédérique Andéa, coordonnateur du point focal fonds vert pour le climat au dit Ministère, cet atelier a regroupé des participants, venus des administrations publiques, du secteur privé et de la société civile, pour mettre en place un cadre d'échange d'informations et d'identification des besoins et créer des synergies, afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Une rencontre rendue possible grâce à l'appui financier du fonds vert climat, lequel insiste sur l'instauration d'une coordination des activités des différents bailleurs de fonds et partenaires techniques et financiers, pour un meilleur partage d'informations et une bonne synergie dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes. Les communications faites à cette occasion ont aidé les participants à

mieux structurer ces projets et programmes; à partager et à améliorer les flux d'informations entre le gouvernement, les bailleurs de fonds et les partenaires techniques et financiers sur les modalités de présentation des projets éligibles au fonds vert climat et les procédures de leur soumission. L'atelier a permis, par ailleurs, de consolider le portefeuille d'idées de projets déjà existant, d'identifier les points d'ancrage des différentes initiatives, afin d'établir des synergies et d'envisager l'option stratégique à adopter, pour le développement des premiers projets à soumettre au financement du fonds vert pour le climat. Rappelons que le fonds vert pour le climat soutient la promotion d'un changement de paradigme vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient au climat, en tenant compte des besoins des pays en voie de développement lesquels sont vulnérables, particulièrement, au changement climatique, et des petits Etats insulaires en déve-



Les organisateurs et les participants.

loppement. A l'ouverture de l'atelier, Anthony Ohemeng-Boamah a reconnu les efforts consentis et fait appel à «l'engagement de tous les acteurs, pour que le Congo présente des projets répondant aux aspirations de toutes les couches sociales.» Il a mentionné, en outre, que la mise en œuvre des O.d.d pour les 15 prochaines années va constituer un point de mire d'orientation des fonds vers les projets porteurs en termes de création d'emplois pour les jeunes et, «la solidarité du Pnud à l'égard du Congo servira à surmonter, en toute sérénité, toutes les épreuves auxquelles nous pourrions être confrontés dans le déroulement de ce processus», a-t-il conclu. Pour Mme Rosalie Matondo, «cet atelier est une occasion pour lancer un appel à projets à toutes les entités et institutions de notre pays dans le

domaine de l'adaptation aux changements climatiques, à soumettre au fonds vert pour le climat. Nous pensons, par exemple, aux chercheurs et aux développeurs qui doivent proposer à notre pays des stratégies intégrées de développement adaptatif, lesquelles concernent une agriculture durable, proposant des nouvelles variétés qui s'adaptent aux nouvelles conditions climatiques; un aménagement du territoire jugulant les effets des phénomènes météorologiques extrêmes, la diversification des moyens de subsistance pour lutter contre la pauvreté et aussi la gestion et le traitement des déchets, nécessaire pour limiter le plus possible les émissions de gaz à effet de serre.»

Philippe BANZ

Lutte contre le sida

L'Amérique de Trump appelée à maintenir ses financements, par la Conférence scientifique de Paris

Malgré les coupes budgétaires prévues par Donald Trump, les organisateurs de la conférence internationale de recherche de Paris ont demandé au pays de l'oncle Sam, premier contributeur dans la lutte contre le sida de «rester engagés» financièrement.

«Les Américains représentent un financement essentiel dans ce domaine et nous avons besoin qu'ils restent engagés», a déclaré Linda-Gail Bekker, chercheuse et présidente de la société internationale du sida, en sigle Ias, qui a co-organisé la conférence avec l'agence française Anrs. Dans le cas contraire, cela se traduirait par des morts et des nouvelles contaminations supplémentaires, a-t-elle averti: «Des coupes draconiennes dans la recherche et le financement de la lutte contre le sida seraient une catastrophe que nous ne pouvons pas nous permettre.» Un appel ayant donné une coloration politique inhabituelle à cette conférence scientifique laquelle a réuni la fine fleur de la recherche mondiale jusqu'au mercredi 26 juillet dernier, au Palais des congrès à Paris. Historiquement, les Etats-Unis sont le plus gros contributeur dans la lutte contre le sida; ils représentent de loin, à eux seuls, plus des deux tiers des financements gouvernementaux internationaux. L'an dernier, les Usa ont consacré 4,9 milliards de dollars (4,2 milliards d'euros) aux programmes de lutte contre le sida, très loin devant le Royaume-Uni (645,6 millions) et la France (242,4). Mais, le président Donald Trump propose de réduire cette contribution dans le budget 2018, actuellement en discus-

sion au Congrès, pour un montant global évalué à plus d'un milliard de dollars par l'Ong américaine Health Gap. Il faut «réduire les financements de plusieurs programmes de santé, dont certains concernent le sida, en considérant que d'autres donateurs devraient augmenter leur contribution», a-t-il écrit, en mai dans un projet de budget. Si le Congrès adopte cette proposition, 830.000 patients essentiellement africains seront privés d'antirétroviraux, et de traitements empêchant le développement du virus, estime la Kaiser Family Foundation. Ces coupes dans le budget américain entraîneront, également, 200.000 nouvelles infections, prévoit cette organisation américaine à but non lucratif spécialisée dans les politiques de santé. Parmi les coupes envisagées, une baisse de 17% de la contribution américaine au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Elle ne s'élèverait plus qu'à 1,13 milliard de dollars, soit 222 millions de moins qu'en 2017, alors que les Etats-Unis représentent un tiers du financement de ce fonds. Les inquiétudes liées à la baisse des budgets s'expliquent puisque les progrès relatifs à la lutte contre le sida sont notables: depuis 2005, le nombre de décès liés au sida a été divisé par deux dans le monde (un million en 2016), a annoncé l'Onusida, le programme

de coordination de l'Onu. L'an dernier, on a dénombré 36,7 millions de personnes vivant avec le V.i.h et plus de la moitié (19,5) ont eu accès aux traitements. En 2016, 19,1 milliard de dollars ont été réunis par des donateurs publics et privés dans le monde, pour lutter contre le Sida. Il en faudrait davantage, c'est-à-dire 26,2 pour être sûr d'atteindre en 2020, le but que s'est fixé l'Onu, à savoir que 90% des personnes vivant avec le V.i.h connaissent

leur statut, que 90% de ces dernières soient sous traitement, et que parmi celles-ci, 90% aient une charge virale indétectable. Et, Linda-Gail Bekker de dire: «nous allons montrer que les investissements dans la lutte contre l'épidémie ne sont pas perdus: cet argent n'est pas gaspillé, il sauve des vies.»

Source: A.f.p (Agence France presse)

Santé

Le risque à retardement de l'excès d'antibiotiques

En altérant la composition en bactéries de nos intestins dès les premiers âges de la vie, les antibiotiques seraient à l'origine de nombreuses maladies chez l'adulte. Certaines maladies comme l'obésité, le diabète ou l'asthme pourraient avoir comme origine la prise d'antibiotiques au cours de l'enfance. C'est la conclusion livrée dans la revue Cell Host & Microbe par une équipe de chercheurs de l'Université du Minnesota (Etats-Unis), suite à l'analyse des connaissances actuelles sur les liens entre antibiotiques, bactéries intestinales et maladie. En 1928, lorsque le médecin et biologiste écossais Alexander Fleming découvre le premier antibiotique, la pénicilline, il ne sait pas encore qu'il va révolutionner la médecine... pour le pire ou le meilleur. Car, si l'essor des antibiotiques a permis de sauver des millions de vies depuis les années 1940, leur usage excessif est aujourd'hui à l'origine de complications. «Les antibiotiques sont tellement miraculeux qu'ils ont eu un succès exceptionnel. Et comme on se sait pas toujours si une maladie est due à un virus ou à une bactérie, on s'est mis à en donner beaucoup trop», analyse Antoine Andremont, professeur de microbiologie à l'Université Paris Diderot et auteur du livre Antibiotiques, le naufrage (éditions Bayard).

Revers de la médaille

Mais, la communauté scientifique a pris peu à peu conscience des conséquences alarmantes de ces médicaments sur les bactéries qui occupent nos intestins. «Aujourd'hui, on considère que le microbiote intestinal est un organe à part entière qui a des interactions très complexes avec nous et qui se trouve profondément altéré par les antibiotiques», explique le Pr Andremont...

Etats-Unis-Afrique

La ville de Lomé abritera le forum Agoa 2017

Le Forum de la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique - (Africa Growth and Opportunity Act), en sigle Agoa - aura lieu du 8 au 10 août 2017, à Lomé, au Togo. Co-organisé par les Etats-Unis et le Togo, il réunira des hauts fonctionnaires des Etats-Unis et de 38 pays d'Afrique subsaharienne, l'U.a (Union africaine) et les C.e.r (Communautés économiques régionales). Au cœur de cette grande rencontre, dont le thème est: «Les Etats-Unis et l'Afrique: un partenariat pour la prospérité à travers le commerce», des discussions liées aux moyens de renforcer la coopération économique et le commerce entre les Etats-Unis et l'Afrique. Il y sera également question de maximiser les avantages de l'Agoa, dans un paysage en rapide évolution économique et souligner l'importance du rôle joué par les femmes, la société civile et le secteur privé, pour promouvoir le commerce et générer la prospérité. Parrainés par les Etats-Unis, des représentants du secteur privé, de la société civile et du Programme d'entrepreneuriat des femmes africaines - en anglais African Women's Entrepreneurship Program (Awep) - y prendront, aussi, part. Les 9 et 10 août se dérouleront les plénières ministérielles entre Américains et représentants des pays africains bénéficiant de l'Agoa. Et, c'est l'ambassadeur Robert Lighthizer, représentant pour le commerce extérieur, qui conduira la délégation américaine. Celui-ci sera accompagné de hauts fonctionnaires des départements d'Etat de l'Agriculture, du Commerce, de l'Energie, du Travail, des Transports, du Trésor, de l'Usaid, de l'Agence des Etats-Unis pour le commerce et le développement, tout comme du Millennium Challenge Corporation, de l'Overseas Private Investment Corporation et du Fonds des Etats-Unis pour le développement en Afrique. Une autre délégation américaine sera composée des membres du Congrès de tous bords politiques et leurs équipes. Signalons que la loi Agoa, pierre angulaire de la politique commerciale des Etats-Unis en Afrique au sud du Sahara, depuis 2000, améliore l'accès au marché américain pour les pays éligibles situés dans cette partie du continent africain. Elle prévoit, chaque année, la convocation d'un forum spécial, pour discuter des questions relatives à la mise en œuvre de la loi et des questions liées à la coopération économique et au commerce en général.

V.M.

Banque mondiale

La gouvernance en Afrique est en recul

38 pays sur 54 en Afrique font montre d'une mauvaise gouvernance, selon le dernier rapport de la Banque mondiale. La qualité de la gouvernance y est en recul. Celui-ci est plus visible dans la gestion économique des politiques structurelles et des mesures d'insertion sociale. Raison avancée: la chute des prix des matières premières sur les marchés internationaux. En effet, une majorité des budgets des pays africains reposent sur les performances des prix des minerais, des hydrocarbures et des matières premières végétales. Ce rapport cite le cas de la Centrafrique, du Burundi et de la République démocratique du Congo. Le Rwanda, le Sénégal et le Kenya y sont exceptés. Le Rwanda, dans ce rapport, est placé au 7^e rang des gouvernements les plus efficaces au monde devant la Malaisie, la Suisse et le Luxembourg. La politique de lutte contre la corruption et la bonne gouvernance, clés de cette réussite, fait du Rwanda «un des pays les moins corrompus d'Afrique». Sa croissance est passée de 4,7%, en 2013, à 7%, en 2014, et à 5,9%, en 2016. «Celle-ci fait suite à la stratégie gouvernementale de développement économique et de réduction de la pauvreté, visant à favoriser la transformation économique, le développement rural, la productivité et l'emploi des jeunes ainsi que la promotion d'une gouvernance responsable». La Centrafrique, le Burundi et la RDC font figure de mauvais élèves. Pour conclure, le rapport regrette que le nombre de pays ayant vu leur note globale se détériorer, soit de plus en plus important. «Cette situation s'explique par la conjoncture défavorable qui exacerbe les faiblesses macroéconomiques de certains pays». C'est le cas du Nigeria, première économie du continent en proie à une récession économique, le Congo-Brazzaville, le Burundi, et le Zimbabwe, souligne le rapport.

V.M.

ISP **imprimerie Saint-Paul** s.a.
 S.A. au capital de 24.250.000 - I.S.A. - N°C.I.M. N° 112/03/027 - N°J.112/03/027/11/000057016/53
 Siège social: Place de la Cathédrale - Brazzaville - Congo
 B.P. 239 - Tél. (02 242) 68 672 45 27
 E-mail: imprimerie2016@hotmail.fr - imprimerie - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

- Nos services:**
 * impression de toutes cartes confondues
 * impression des calendriers
 * conception des logos
 * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
 * reliure pour tous types de documents.
- Pour de plus amples renseignements:**
Contactez: 06 672 45 27
Attaché de Direction commerciale:
Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09
Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

CACOGES

Cabinet d'Audit et de Conseil en Gestion

SEMINAIRES DE FORMATION

Le Cabinet CACOGES organise à Brazzaville en République du Congo du 07 Août au 7 Septembre 2017, un séminaire de formation portant sur les Contrats de partage de production (CPP) et le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

Résumé

Le séminaire aborde les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, applications et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (normes internationales) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts. Le nouveau référentiel entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1^{er} janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

Les différents modules au programme sont:

- Module 01: Cadre conceptuel de l'amont pétrolier
- Module 02: Fondamentaux du Contrat de partage de production

- Module 03: Mécanismes de la répartition de la production
- Module 04: Fondamentaux de la fiscalité pétrolière
- Module 05: Fondamentaux de la consolidation
- Module 06: Elimination des titres
- Module 07: Les impôts différés
- Module 08: L'approche par composant (SYSCOHADA révisé)
- Module 09: La dépréciation des immobilisations (IAS 38)
- Module 10: Les contrats pluri-exercices (SYSCOHADA révisé)
- Module 11: La réévaluation des bilans
- Module 12: Le crédit-bail
- Module 13: Les états financiers (SYSCOHADA révisé)
- Module 14: Les changements sur les traitements comptables (SYSCOHADA révisé)
- Module 15: Le cadre conceptuel (SYSCOHADA révisé)

Pour plus de renseignements, informations et/ou inscription, contacter:

* Brazzaville

Immeuble 7 Eucalyptus, 2^e Etage, Entrée 201 / Av. de la liberté, Résidence, Les Flamboyants - En face de l'hôpital militaire
Tél.: 06 989 06 06
République du Congo

* Par mail et téléphone: serge.akamandeli@cacoges.cg
(06 510 64 91)
cacoges@gmail.com / raydine.magnongui@cacoges.cg
r.magnongui@gmail.com (06 989 06 06)

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°304/2017/BZ-C

N°1564/MFBPP/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	16558 du 21-06-17	Sect P8, bloc 08 ; Pile 19; Sup: 212,09m ²	18, RUE MOUSSANA	4-BZV	DOMLAN AYITE TOWOEA
02	12181 du 31-08-15	Sect -, bloc - ; Pile 11; Sup: 400,00m ²	VILLAGE IBINA MANDZELE	POOL	MUSABYIMANA Pierre
03	10678 du 05-08-14	Sect P/2, bloc 98 ; Pile 15bis; Sup: 159,70m ²	15BIS, RUE MONGOS	3-BZV	AMONA-BOUE Esther Exaucée
04	3978 du 03-07-17	Sect P13C, bloc 04 ; Pile 13 (ex 96bis) ; Sup: 331,73m ²	MOKONDO (CITE DES 17)	7-BZV	BISSAKOU Maxime
05	3977 du 03-07-17	Sect P13C, bloc 04 ; Pile 4 (ex94) ; Sup: 288,57m ²	MOKONDO (CITE DES 17)	7-BZV	BISSAKOU Maxime
06	16235 du 28-03-17	Sect P7, bloc 74 ; Pile 04 ; Sup: 161,76m ²	97, RUE LOUOLO (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	N'DEBA Esther
07	16557 du 21-06-17	Sect BT, bloc 105 ; Pile 4 ; Sup: 382,00m ²	218, RUE ASSOKO (QUARTIER MBOUALE)	6-BZV	MALELA Francisco Evans
08	16523 du 12-06-17	Sect CC, bloc 131 ; Pile 4 ; Sup: 677,99m ²	RUE IMPASSE DE SAINT ACECASAR	9-BZV	MOSSA Etienne
09	14789 du 17-08-16	Sect AT, bloc 3 ; Pile 26 ; Sup: 210,68m ²	89, RUE MAKOUARI PHILIPPE	4-BZV	MAYAYA Roica Océane Divine
10	16524 du 12-06-17	Sect -, bloc - ; Pile 3 ; Sup: 889,69m ²	DJIRI	9-BZV	MOSSA Etienne
11	16537 du 16-06-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 1.891,00m ²	DJIRI MANIANGA	POOL	OTOKA Ludovic
12	16569 du 26-06-17	Sect -, bloc - ; Piles 1, 2, 3 et 10 ; Sup: 1.600,00m ²	QUARTIER NDIBOU	POOL	MAMBEKA MAMBONGO Fleur Céline
13	16570 du 26-06-17	Sect BD3, bloc 99 ; Pile 8 ; Sup: 400,00m ²	NKOMBO MATARI	9-BZV	MAMBEKA MAMBONGO Fleur Céline
14	7894 du 17-06-13	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 20.000,00m ² soit 2ha	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	NDONGABEKA Isidore
15	16605 du 03-07-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 20.000,00m ² soit 2ha	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	Madame et Enfants MOKEMO Gaston
16	16444 du 22-05-17	Sect BD4, bloc 180 ; Pile 17 ; Sup: 399,78m ²	120, RUE MARCEL IBALIKO (QUARTIER KOMBO)	9-BZV	YANDZA-ANDAKOYA Yolande Madeleine
17	16527 du 12-06-17	Sect CK, bloc - ; Pile 11 ; Sup: 380,00m ²	QUARTIER MAKABANDILOU ITATOLO	9-BZV	MONGO Marie Giselle
18	16446 du 23-05-17	Sect -, bloc - ; Pile 9 ; Sup: 360,00m ²	RUE JUSTIN MIAYOUKOU (QUARTIER SADELMI)	7-BZV	BATCHY Alain Bienvenu
19	16413 du 10-05-17	Sect J, bloc 19 ; Pile 13 ; Sup: 205,00m ²	CASE J-427V, OCH MOUNGALI III	3-BZV	LAGER Florent Sylvain
20	16589 du 29-06-17	Sect P9, bloc 86 ; Pile 3 ; Sup: 467,83m ²	86, RUE LOUFOULAKARI	5-BZV	DJIGUE AMADOU
21	14895 du 09-09-16	Sect BD4, bloc 242 ; Pile 5 ; Sup: 588,96m ²	19, RUE MAYOMBI (QUARTIER KOMBO LA TELE)	9-BZV	KOUAPITI Dolorès
22	14760 du 08-08-16	Sect -, bloc - ; Pile 06 ; Sup: 200,00m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	MIOYOUNA MALELA Nairole Evy
23	15669 du 30-11-16	Sect B, bloc 22 ; Pile 06 ; Sup: 262,90m ²	QUARTIER BAKANDI	LIKOUALA	ALI HISSEIN ALI
24	14833 du 24-08-16	Sect -, bloc - ; Pile 13 ; Sup: 364,48m ²	DJIRI MANIANGA	POOL	EKEON NGUESSO Fidel Castro Alain
25	16447 du 23-05-17	Sect D, bloc 121 ; Piles 1,2 et 3 ; Sup : 1.230,00m ²	BOHONA (AEROPORT)	LIKOUALA	OKO Benjamin
26	16504 du 08-06-17	Sect P13C, bloc - ; Pile 2 ; Sup: 178,995m ²	49BIS, RUE ELISABETH BOMBO	7-BZV	TSILOU MAYINGA Lythe Verelle
27	16598 du 03-07-17	Sect AN (exAQ), bloc 28 (ex10) ; Pile 15 (ex87) ; Sup: 402,09m ²	14, RUE LOUKALA (QUARTIER LA POUDRIERE)	4-BZV	MOUHOUELO NZOUZI G. B. et MOUHOUELO NSIMBA B. J.
28	10976 du 19-09-14	Sect P9, bloc 32 ; Pile 6 ; Sup: 769,33m ²	144, RUE KINKALA	5-BZV	BACKEKOLO BACKERT Scaimba Pulssy Predo
29	16371 du 26-04-17	Sect PA, bloc 8 ; Pile 172 et 174 ; Sup: 760,00m ²	CASE 172-174 (QUARTIER BATIGNOLLES)	4-BZV	KAMARA MAMADOU
30	16067 du 07-02-17	Sect P1, bloc 57 ; Pile 11 (ex18) ; Sup: 209,64m ²	19, RUE LIKOUALA	3-BZV	DRAME Salamatu
31	16217 du 23-03-17	Sect AN, bloc 1 ; Pile 5 ; Sup: 180,00m ²	6, RUE BADRILA MAURICE (LA POUDRIERE)	4-BZV	MOMBO Excellent Magloire
32	16659 du 24-07-17	Sect P7, bloc 105 ; Pile 17 ; Sup: 315,37m ²	522, RUE DJOUARI (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	Patricia Marie Flore Anouschka BRANCO
33	16401 du 03-05-17	Sect P13C, bloc 83 (ex52) ; Pile 21 (ex662) ; Sup: 360,47m ²	MOKONDO	7-BZV	MOUKASSA Serge Stéphane
34	16329 du 10-04-17	Sect P7suite, bloc 35 ; Pile 2 ; Sup: 285,97m ²	1335, RUE MAYOMBE (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	Société Civile Immobilière ANAJEGA (S.C.I)
35	16330 du 10-04-17	Sect P7suite, bloc 10 ; Pile 3 ; Sup: 701,75m ²	2136, RUE VOULA (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	Société Civile Immobilière ANAJEGA (S.C.I)
36	15522 du 12-06-17	Sect P13, bloc - ; Pile 4 ; Sup: 363,93m ²	193, RUE NZALA BAKALA	7-BZV	TATY Jean Baptiste
37	15525 du 12-06-17	Sect P13, bloc - ; Pile 17 ; Sup: 210,59m ²	14, RUE JEAN NGOUABI	7-BZV	TATY Jean Baptiste
38	16011 du 24-01-17	Sect, bloc - ; Pile - ; Sup: 400,00m ²	KINTELE	POOL	SAMBA ZITOU Claude Ornela
39	16324 du 10-04-17	Sect J, bloc 60 ; Pile 29 (Ex370bis) ; Sup: 179,00m ²	CENTRE-VILLE	3-BZV	GONGARAD-NKOUA Edith Clara Dominique
40	16681 du 27-07-17	Sect CB, bloc 23 ; Pile 16 ; Sup: 318,09m ²	5, RUE EDOUARD NGAKOSSO (QUARTIER MASSENSO)	9-BZV	AKIANA Jean
41	16148 du 03-03-17	Sect CD, bloc 79 ; Pile 4 ; Sup: 380,00m ²	12, RUE NKANOU (QUARTIER JACQUES OPANGAULT)	9-BZV	LEMBION Béatitudo Goodwin Maella
42	11731 du 31-12-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 1.728,95m ²	VILLAGE KINTELE	POOL	OSSEBI Henri
43	11730 du 31-12-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 20.907,50m ² soit 2ha09a07ca	KINTELE	POOL	OSSEBI Henri
44	16674 du 25-07-17	Sect -, bloc - ; Pile 35 ; Sup: 380,00m ²	KINTELE	POOL	OBA Nathalie Juliana
45	16464 du 25-05-17	Sect CG, bloc 142 ; Pile 4 ; Sup: 355,95m ²	NATIONALE N°2 (MASSENSO)	9-BZV	KOUMA NADIMBA Lydie Solange
46	16565 du 23-06-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 2.070,00m ²	QUARTIER MANIANGA	9-BZV	IBARA Max Judicael

Fait à Brazzaville, le 2 août 2017

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

L'Inspecteur Divisionnaire,
Claudio TSOEWELA

Livre «Les vautours ou charognards de la république populaire de Lokuta capitale Mbongwana»

Benoît Moundélé-Ngollo fait une satire amusante des mœurs de notre société actuelle

Sous-titré «Des Néologismes qui peuvent enrichir la langue française», ce nouvel ouvrage de l'écrivain congolais Benoît Moundélé-Ngollo est une satire amusante des mœurs de notre société actuelle.

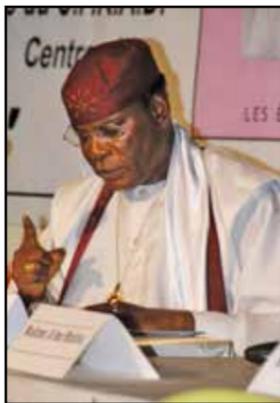
L'auteur se propose, par un jeu de mots, de révolutionner la langue française, en bousculant les sentiers battus du vocabulaire classique. Il consacre tout son discours autour des concepts *familiocratie, mangeocratie, l'opportuno-cratie, la sexocratie, la bonobocratie, la médiocratie, la griocratie, l'incivismocratie et la hainocratie*, autant de néologismes qui nous rappellent certaines plumes d'auteurs atypiques comme Sony Labou Tansi ou Habib Marius Ngué. Lesquels concepts nous dévoilent le «ridicule qui ne tue pas chez nous» et qui, pourtant, occasionne le recul des sociétés afro.

Le mérite de ce livre, c'est qu'il permet de mieux cerner les mentalités de la société d'aujourd'hui, afin d'y extirper les plus viles, pour accéder à une société plus harmonieuse, plus mature et plus

épanouie. Autrement, c'est une mise en garde contre tous les vices qui compromettent l'émergence des Etats sub-sahariennes en marge du développement.

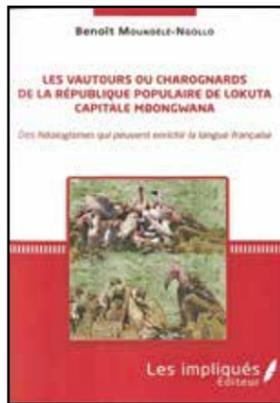
En effet, l'essor des nations dépend, en grande partie, de la qualité des conseillers autour de l'exécutif, de la bonne volonté des dirigeants et du logiciel mental des habitants. Au Japon, par exemple, respect des valeurs et sens du devoir au sein de la population influencent énormément la bonne marche du pays.

Il va sans dire que l'écho de la critique psychosociale dont nous sert «la plume moundéléngolienne» aura, certainement, plus d'impact sur les consciences des années plus tard, grâce à une relecture à travers le rétroviseur de l'histoire. Ainsi, Benoît Moundélé-Ngollo serait comparable au très célèbre et controversé écrivain norvégien



Le général-écrivain Benoît Moundélé Ngollo.

gien Henri Isben, qui a marqué son époque, en abordant des sujets entièrement tabous. Cependant, tout n'est pas que noir dans ce volume de 95 pages, l'auteur se montre quelque peu optimiste, en écrivant, «heureusement qu'il y a, dans la société, beaucoup plus de femmes et d'hommes qui n'émargent pas à cette philosophie qui déshonore l'espèce humaine, c'est rassurant pour l'avenir.» (P.55). L'auteur invite donc ses contemporains au



La couverture du livre.

changement de mentalités; par conséquent, à plus de civisme, au-delà de leur appartenance politique, religieuse et ethnique. «Les temps sont mauvais, les temps sont difficiles, voilà ce que disent les gens... Vivons bien, et les temps seront bons! C'est nous qui sommes les temps! Tels nous sommes, tels sont les temps», nous dit Saint Augustin.

Aubin BANZOUZI

8^{es} Jeux de la Francophonie à Abidjan, en Côte d'Ivoire

Jules Ferry Quevin Mitchum Moussoki, conteur congolais en or

Dimanche, le 30 juillet 2017, les rideaux sont tombés sur les 8^{es} Jeux de la Francophonie qui ont mis sur la sellette la ville d'Abidjan, en Côte d'Ivoire. Si, sur le plan sportif, précisément en athlétisme, ce sont Franck Elemba (en lancer de poids), et Natacha Ngoy Akamabi (100 et 200 mètres), qui ont hissé haut l'étendard du Congo, en gravissant sur la plus haute marche du podium, dans le concours de conte, par contre, c'est Jules Ferry Quevin Mitchum Moussoki, qui a décroché la médaille la plus précieuse. Grâce à son conte intitulé: «La légende des moustiques». Le Congolais a surclassé la Guinéenne Moussa Doumbouya et la Française Najoua Darwirche.



Jules Ferry Quevin Mitchum Moussoki

Dans «La légende des moustiques», Moussoki Mitchum raconte l'histoire d'une femme dénommée Orti, d'une très grande beauté, qui ne voulait pas se marier. En grandissant, elle perdait sa beauté. Elle va tomber amoureuse de Samba dont elle deviendra l'épouse. A travers ce conte, Mitchum parle de l'amour entre les êtres humains et fustige l'ingratitude qui a cours de nos jours dans nos sociétés. Après son sacre, Jules Ferry Quevin Mitchum Moussoki a loué les efforts fournis par ses collaborateurs dans la réalisation de «La légende des moustiques». «C'est une histoire que j'ai retrouvée avec le directeur de l'Espace Tiné, Abdon Fortuné Koumbha, qui m'a redonné encore de l'espoir, parce que je n'y croyais pas en moi-même. Il faut toujours rendre le bien à ceux qui nous font le bien», a indiqué le conteur, sur R.f.i (Radio France internationale). Informaticien en administration réseaux, Jules Ferry Quevin Mitchum Moussoki a commencé avec la scène en 1994, à Brazzaville, où il a appris sur le tas.

C.E.

Livre: Brice Arsène Mankou publie:

«Migrations, décentralisation et coopération décentralisée»

Ancien journaliste à La Semaine Africaine, Docteur en sociologie, à l'Université de Lille1, Brice Arsène Mankou vient d'enrichir sa bibliographie. Avec la publication, en juillet 2017, aux Editions L'Harmattan (Paris, France), d'un nouveau livre intitulé: «Migrations, décentralisation et coopération décentralisée».

Avec pour préfacier, M. Frédéric Cuvillier, ancien Ministre des transports et de la mer et maire de Boulogne sur Mer, dans le Pas de Calais, sous François Hollande, l'ouvrage «Migrations, décentralisation et coopération décentralisée» est une contribution scientifique à l'éclairage de l'impact de la migration dans les programmes de décentralisation, du développement local et de la coopération décentralisée dans les pays Africains. Composé de 154 pages, le nouveau livre de Brice Arsène Mankou est subdivisé en trois parties.

Première partie: Décentralisation-Déconcentration (La Décentralisation, une chance pour le développement économique du Congo; La décentralisation au Gabon. Entre volonté politique de développement local et rivalités de pouvoirs; Décentralisation, gouvernance locale et coopération décentralisée en Afrique centrale, enjeux et perspectives au Cameroun; Décentralisation en Afrique Centrale: l'omniprésence du tuteur.

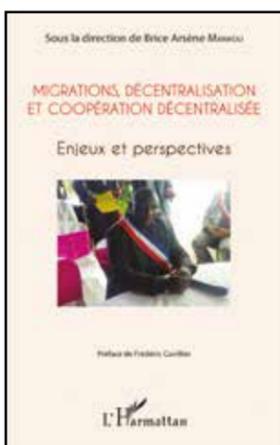
Deuxième partie: Les enjeux de la coopération décentralisée du développement local (Gouvernance des collectivités territoriales décentralisées, tutelle administrative et bien être des populations camerounaises; La coopération

décentralisée au Niger: enjeux et perspectives au niveau de la ville de Zinder; Collectivités territoriales décentralisées, crise de l'urbanisme et gestion de l'environnement au Cameroun: défis et perspectives).

Troisième partie: L'IFMV, outil de formation continue mis en place par les élus français d'origine congolaise au service de leurs homologues en Afrique (Formation des élus locaux et des agents territoriaux en Afrique: le cas du Congo-Brazzaville; L'Institut de Formation aux Métiers de la Ville (IFMV) ou la solution aux besoins actuels de formations des élus et fonctionnaires territoriaux).

«S'il est un mode de gouvernance qui participe à l'enracinement de la démocratie, c'est bien la décentralisation, car elle permet le rapprochement de la décision entre le sommet et la base, d'une part; entre l'Etat et les collectivités locales de l'autre. Aujourd'hui, force est de constater que la décentralisation initiée dans la majeure partie des Etats de l'Afrique centrale est en panne à cause des problèmes de clarification des compétences, de compréhension de cette notion expérimentée en France en 1982 à la faveur des lois Deferre de 1982-1983», lit-on, à la quatrième page de couverture du livre.

Rappelons que Brice Arsène Mankou est qualifié Maître de



La couverture du livre.

Conférences par le CNU Section 19. Enseignant à l'Université du Littoral Côte d'Opale de Dunkerque.

Associé au Clersé (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques)- UMR (Unité mixte de recherche) 8019, C.n.r.s (Centre national de la recherche scientifique), il est aussi formateur et coordinateur des diplômés d'Etat supérieurs de jeunesse et d'éducation populaire dans un établissement supérieur du Ministère de la jeunesse et des sports nord de France. Il préside l'Institut de formation

aux métiers de la ville. Et est, actuellement, élu municipal de la ville de Lens, en France. Brice Arsène Mankou est auteur de plusieurs livres et articles, parmi lesquels: «/ Massacre des enfants du Congo Brazzaville», éd. Jeunesse et Droit, Liège, 2002; La «cybermigration maritale» des femmes camerounaises. La quête de conjoints blancs; Paris, L'Harmattan (2014); «/ Le tribalisme/ » source de violence politique et ethnique en Afrique. Revue Le Portique, Université de Metz N°5-2007 - leportique.revues.org/index1404.html. Revue des Sciences Humaines et sociales; «Droits de l'Enfant au Congo Brazzaville», in Tribune internationale des droits de l'enfant de DEI, Bruxelles, février 2003, pp 14-20; «/ L'effectivité des droits des peuples autochtones en Afrique centrale», pp 29-43 in Revue Européenne Du Droit social.

Le livre «Migrations, décentralisation et coopération décentralisée» peut être commandé, directement, en librairie, au prix de 17,50 euros, ou sur le site internet:<http://editions-harmattan.fr>

Véran Carrhol YANGA

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle LOUVOUEZO-BONGO Wulfran Parfait Clotaire. Je désire, désormais, être appelé BIGEMI-BONGO Wilfrid Parfait.

REMERCIEMENTS

La veuve LOCKO et les enfants LOCKO remercient l'Eglise Evangélique du Congo (E.E.C), le corps judiciaire, les amis et connaissances, pour l'assistance multiforme qui leur a été apportée lors du décès de leur époux et père,



CHANGEMENT DE NOM

Ma fille s'appelle NGAMPO BIBISSI Emmanuella Valérie. Je désire l'appeler par NGAMPO SIBALI Grâce Emmanuelle. Que toute personne justifiant d'un intérêt légitime fasse opposition dans un délai de trois (3) mois.



Radio Magnificat 93.5 FM

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts: Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI

Notaire
Sise à Brazzaville (République du Congo)
Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745 – Tél.: (242) 06 662 43 35// 05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com
etudepongui2@amail.com

**MISE A JOUR & MISE EN HARMONIE
DES STATUTS AVEC L'ACTE UNIFORME REVISE**

«SERVAIR CONGO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 2 220 000 000 de Francs CFA
Aéroport International Maya-Maya
Brazzaville (République du Congo)
RCCM : CG/BZV/10 B 2367

Aux termes du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société «SERVAIR CONGO», Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 2 220 000 000 de Francs CFA, dont le siège est fixé à Brazzaville (Congo), Mezzanine de l'Aéroport International Maya-Maya, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/10 B 2367, tenue en date à Paris-Roissy Charles De Gaulle (France) du premier avril 2016, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le vingt-sept avril 2017,

enregistré à la recette des Impôts de Baongo, le 2 mai 2017, sous le Folio 076/3 numéro 936, les Administrateurs ont délibéré sur, entre autres points:
-la mise en harmonie des statuts.
Dépôt légal des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 2 mai 2017, enregistré sous le numéro 17 DA 378.
Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro M2/17 - 914.

**Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina
PONGUI
Notaire.**

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél. : (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU : P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

PROMO. G.M. PHARMA

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
AU CAPITAL DE : UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
Adresse: 6, Rue Bouitys Cédric LOUA Madibou
BRAZZAVILLE
RCCMCG/BZV/17 B 7127

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 21 juillet 2017, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Baongo, en date du 24 juillet 2017, sous Folio 1129/11 n°1459, il a été constitué une société dénommée «PROMO. G.M.PHARMA», dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
Capital: 1.000.000 FRANCS CFA ;
Siège: Brazzaville, au numéro 6, Rue Bouitys Cédric LOUA Madibou ;
Objet: Agence de représenta-

tion, de courtage et de promotion des produits de santé médicamenteux et non médicamenteux ;
Durée: 99 années ;
RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n°17 B 77148 du 26 juillet 2017 ;
Gérance: Mademoiselle BUIYTY Aurélie Ghislaine est la Gérante de la Société.
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

**Pour insertion,
Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA.**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P. : 1431 ; Tél. : 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«CIMENTS DE L'AFRIQUE CONGO»

En sigle «CIMAF CONGO SA»
Société Anonyme Avec Administrateur Général
Au Capital de Francs CFA: Quatre Milliards (4 000 000 000)
Siège social: Village Makola, Sous-Préfecture de Hinda
Département du Kouilou
RCCM: 14 B 140
Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes des Procès-verbaux des décisions de l'Administrateur Général et de l'Assemblée Générale Mixte de la société «CIMENTS D'AFRIQUE CONGO», en sigle «CIMAF CONGO SA», déposés au rang des minutes du Notaire soussigné, le 27 juillet 2017, enregistrés à Pointe-Noire la même date, Folio 136/37, n° 5707; les résolutions suivantes ont été prises:
* Résolutions à Titre Ordinaire :
-Approbation des rapports et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
-Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
-Approbation des conventions visées à l'article 502 de l'Acte Uniforme sur

le Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêts Economique ;
* Résolutions à Titre Extraordinaire
:-Prononciation de la continuité d'exploitation;
-Pouvoirs.
Dépôt légal effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 27 juillet 2017, conformément à la législation en vigueur.

*Fait à Pointe-Noire,
le 31 juillet 2017.*

**Pour mention et avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P. : 1431 ; Tél. : 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORTS»

En sigle «SAT-SARL»
Société à Responsabilité Limitée
Au capital social de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège social: Avenue Marien NGOUABI, rond-point d'Avoum
Arrondissement 1 Emery Patrice LUMUMBA, Boîte postale 4293
RCCMICG/PNR 10 B 1356
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

**EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL
& NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT**

Aux termes d'un Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la «SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORTS», en sigle «SAT-SARL», reçu par le Notaire soussigné, en date du 26 juillet 2017 et enregistré à Pointe-Noire, le 27 juillet 2017, folio 136/12, n°5682; il a été procédé à:
-L'extension de l'objet social;
-La nomination d'un nouveau gérant, en la personne de Monsieur Abdul Nasser TRAD, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Khaled TRAD ;
- La mise à jour des statuts ;
Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal du Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 27 juillet 2017, sous le numéro 17 DA 912, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 31 juillet 2017.

**Pour avis et mention,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.**

Championnats nationaux de handball

Les successions de Caïman et d'ASEL sont ouvertes

Mercredi 2 août 2017, le préfet de Brazzaville, Cebert Ibocko Onanghat, a donné le coup d'envoi des 48es championnats nationaux de handball à 7, au nom du ministre des sports et de l'éducation physique. Seize formations, huit dans chaque version, se sont lancées à la conquête des titres remis en jeu par Caïman, en hommes, et ASEL, en dames.

La cérémonie officielle a eu lieu au Gymnase Henri Elendé du Complexe sportif Président Alphonse Massamba-Débat. Il y avait, également, dans cette enceinte sportive, notamment Raymond Ibata, président du Comité national olympique et sportif congolais, Henri Okemba, ancien ministre des sports, et Brice Merlin Lepembet, directeur général des sports. Jean-Claude Ibovi, président de la Fécohand (Fédération congolaise de handball), y a pris la parole. Pour relever le caractère particulier de l'événement. D'abord, parce qu'il est tout premier championnat organisé depuis, selon lui, sa «brillante élection à la tête de la fédération, le 28 novembre 2017». Ensuite, parce qu'il s'inscrit dans le double enjeu des deux prochaines Coupes d'Afrique des nations: le Challenge Denis Sassou Nguesso, en seniors



Seize équipes prétendent remporter les titres nationaux en jeu.

hommes, prévu du 17 au 27 janvier 2018, et le Challenge Edith Lucie Bongo Ondimba, dont le Congo aura la charge d'abriter en décembre 2018. Tenant compte de l'importance que revêtent ces deux CAN, Jean-Claude Ibovi a lancé un appel aux pouvoirs publics pour aider à la préparation technique des équipes nationales, au plan national et à l'extérieur. Mieux, les cordons de la bourse tardant à être déliés, il a lancé un SOS en direction du président la République, en vue de son implication personnelle, car il s'agira d'honorer

les challenges qui portent son nom et celui de sa défunte fille dont, a-t-il dit, «l'histoire léguée est à pérenniser». Enfin, Jean-Claude Ibovi a souhaité bonne chance aux équipes participantes. Non sans avoir exhorté les officiels de table, les arbitres et les athlètes à faire «de telle sorte que la crème du handball s'arime aux nouvelles tendances du handball de performance.» Place au jeu! La tâche n'est pas si aisée pour les prétendants aux titres. Car Caïman et ASEL ont, chacun, dit haut et fort qu'ils ne céderont pas

leurs fauteuils de champions en titre. Ce qui a valeur de défi. Les autres formations ont-elles les arguments pouvant leur permettre de leur ravir le titre? Rendez-vous, le 10 août, jour des finales!

G.M.

Les premiers résultats

Dames: DGSP-Cheminots (48-22), Abo-Sport-Banco (43-13), CARA-Inter Club (28-19), ASEL-Patronage Sainte-Anne (37-17)
Hommes: Etoile du Congo-Munisport (32-23), Inter Club-CTAB (22-17).

Retour au bercail des sportifs congolais

L'humeur était à la fête

Les sportifs congolais ayant participé aux 8es Jeux de la Francophonie ont regagné Brazzaville, lundi 31 juillet 2017. Un accueil chaleureux leur a été réservé à l'aéroport international Maya-Maya. Puis ils ont été reçus au cabinet du Ministère de l'éducation physique et des sports où l'humeur était à la fête, par l'hôte des lieux, le ministre Léon Alfred Opimbat et son staff.



Le ministre Léon Alfred Opimbat posant avec les sportifs.

Nul n'ignore qu'à Abidjan, l'athlétisme a fait honneur au Congo avec trois médailles d'or à la clé. Une, remportée par Franck Elemba au lancer de poids et deux par Natacha Ngoye Akamabi aux 100 et 200m. Au nom de la République, le ministre Opimbat a félicité ses brillants athlètes et sportifs et plus spécialement les médaillés qui ont honoré le pays à sa juste valeur. «Il faut plutôt rendre hommage et féliciter toutes les fédérations qui ont conduit nos athlètes à ce rendez-vous. La délégation entre d'Abidjan auréolée cette fois-ci de trois médailles d'Or pour ce qui est du sport et deux médailles d'Or pour la culture. Il s'agit d'une très belle moisson en ce qui concerne le secteur des sports, nous passons donc du football à l'athlétisme, ce qui démontre la vitalité de notre sport qui est en plein développement. Je dois donc à cette occasion féliciter Melle Natacha (...), a-t-il déclaré.

Le patron du sport congolais a particulièrement félicité la fédération d'athlétisme, pour l'encadrement et le suivi de Natacha Ngoye Akamabi. La fédération, a-t-il promis, sera toujours l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement et du Ministère des sports pour capitaliser l'existant. Pour Michel Ngoubili, 3ème vice-président de la Fédération congolaise d'athlétisme, les trois médailles sont un motif de satisfaction pour la fédération et pour la nation. Pour Natacha, «il est utile qu'on l'accompagne en terme d'encadrement technique, financier, etc.», a-t-il souhaité. Vedette congolaise des Jeux d'Abidjan, Natacha Ngoye Akamabi est tournée sur les prochaines échéances, bien que blessée, actuellement. «Grâce à Dieu j'ai pu gagner. Je rassure aussi que mon mal ne va pas compromettre ma carrière»...

Alain Patrick MASSAMBA

Athlétisme/ Meetings "Globe d'or"

Rendez-vous le 6 août pour le troisième meeting!

Le troisième meeting du circuit national d'athlétisme "Globe d'Or" aura lieu, dimanche 6 août 2017, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, a révélé l'initiateur de cette compétition, José Cyr Ebina, député d'Ignié. La particularité de cette 3ème édition c'est la marche sportive introduite par les organisateurs. Mais aussi, la présence de Natacha Ngoye Akamabi, double médaillée d'or aux derniers Jeux de la Francophonie.

D'après José Cyr Ebina, après deux meetings le Globe d'Or vient de gratifier les sportifs congolais de deux médailles d'Or obtenues de haute lutte aux Jeux de la Francophonie: «Nous sommes plus qu'heureux. Nous appelons toute la jeunesse et tous les sportifs congolais de se retrouver le 6, au Stade Massamba-Débat, à 6h30 mn pour les marcheurs, parce que nous sommes en train d'introduire dans le Globe d'Or la marche sportive. A 9h 30 mn, ça sera le meeting. J'appelle tout le monde à venir assister à ce jeune bébé que nous appelons "Globe d'Or" qui est en train de faire ses pas



José Cyr Ebina (casquette), initiateur du circuit de meetings Globe d'Or

et qui est à son troisième meeting», a-t-il confié. De même, il a invité le public à venir nombreux découvrir la championne Natacha Ngoye Akamabi, ainsi que les autres athlètes. «Le Globe d'Or, c'est une série de quatre meetings. Et Natacha a déjà gagné deux meetings, elle va courir pour le troisième et le quatrième meeting. Pour cette compétition, nous avons associé la ligue d'athlétisme, à laquelle nous disons merci, et au Ministère des sports parce que sans la participation de ses athlètes aux confrontations avec d'autres pays, tous les efforts que nous pouvons faire seront vains.

Par la même occasion, je remercie le gouvernement, pour le travail abattu, ainsi que la République pour tous les stades qui sont construits dans le pays, afin que nous ayons des sportifs de haut rang», a-t-il conclu. De son côté, Michel Ngoubili, 3ème vice-président de la F.c.a (Fédération congolaise d'athlétisme), a loué les efforts fournis par José Cyr Ebina en soutenant les athlètes, à travers "Globe d'Or". Tout en souhaitant qu'il continue sur cette lancée «pour le bien de l'athlétisme et du sport national.»

Alain-Patrick MASSAMBA

Basket-ball

A.S La Grandeur bien partie pour le titre

Le match-phare de la septième journée du play-off du championnat de basket-ball masculin de Brazzaville, en seniors, a tourné, jeudi 2 août 2017, en faveur de l'A.S La Grandeur, aux dépens d'Inter Club: 76 à 56. C'est un pas de géant pour conquérir le titre communal.

Un peu timoré et maladroit en début de partie, l'A.S La Grandeur est allée, ensuite, droit au but en multipliant les initiatives. Coup sur coup, Yoa, Gueza, Mokoto et Bikinda marquaient des points décisifs et comblaient leur retard. Pour mener à la mi-temps par 49 à 39. La deuxième mi-temps s'est révélée encore plus favorable aux coéquipiers de Japhi Nguia. Les militaires étant dépassés par le rythme et l'enjeu du match, La Grandeur s'envolait, définitivement, vers la victoire. Il ne fut jamais rejoint. Autres résultats: Diables-Noirs B.B l'Etoile du Congo (65-33), CARA-B.C.M (81-72). A signaler qu'une coupure d'électricité a interrompu le match Patronage Sainte-Anne-Anges-Noirs

B.C.

Dernière heure

Le CARA a validé, jeudi 3 août 2017, son ticket pour disputer la finale de la Coupe de football, en concédant un match nul (0-0), face au Tongo F.C, en match retour des demi-finales. Après sa victoire (2-0), au match aller. Et au moment où nous étions sous presse se jouait la deuxième demi-finale, au Stade Massamba-Débat, entre Patronage Sainte-Anne et l'A.C Léopards de Dolisie (0-0, au match aller).

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kessal (face au ccf)
Tél (+242) 053050238 / 055010773

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyendo (face à la Marine)
Tél (+242) 055501075 / 055501073

Nos partenaires: UPS, FedEx, SAP, DHL

www.gxinternational.net



BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: **159 000 Fcfa**

LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa**

LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa**

LED 55" FULL HD SMART: **549 000 Fcfa**

LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56